REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

ΊE
5

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 1/109

PRELIMINAIRES

Dans le présent document, nous adoptons les définitions suivantes :

Administration: Tout intervenant dans la Lettre Commande sur le plan administratif pour

le compte du Ministère des Relations Extérieures

ARMP : Agence de Régulation des Marchés Publics

Autorité Contractante : Le Ministre des Relations Extérieures

BP: Bordereau des Prix

CBP: Cadre du Bordereau des Prix

CCAP: Cahier des Clauses Administratives Particulières

CDQE: Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif

DQE: Devis Quantitatif et Estimatif

Maître d'Ouvrage : Ministre des Relations Extérieures

MINFL: Ministère des Finances

MINMAP: Ministère des Marchés Publics

MINREX : Ministère des Relations Extérieures

Prestataire: Cocontractant du Maître d'Ouvrage, personne physique ou morale

chargée de l'exécution de la Prestation

RPAO: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

TDR: Termes de Référence

SOMMAIRE

PIECE Nº 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AAONO)

PIECE N° 2: REGLEMENT GENERAL D'APPEL D'OFFRES (RGAO)

PIECE N° 3: REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

PIECE N° 4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

PIECE N° 5: TERMES DE REFERENCE (TDR)

PIECE N° 6: PROPOSITION TECHNIQUE (TABLEAUX TYPES)

<u>PIECE N° 7</u>: PROPOSITION FINANCIERE (TABLEAUX TYPES)

PIECE N° 8: MODELE DE LETTRE COMMANDE

PIECE N° 9 : MODELES DES PIÈCES A UTILISER PAR LES SOUMISSIONNAIRES

- 9.1 MODELE DE DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER
- 9.2 MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION
- 9.3 MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF
- 9.4 MODELE DE GARANTIE BANCAIRE DE RESTITUTION DE L'AVANCE DE DEMARRAGE
- 9.5 : MODELE D'ATTESTÀTION DE DISPONIBILITE
- 9.6 : MODELE DE POUVOIRS AU SIGNATAIRE/MANDATAIRE (EN CAS DE SIGNATURE DE L'OFFRE PAR UNE TIERCE PERSONNE/EN CAS DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES)
- 9.7 : MODELE D'ACCORD DE GROUPEMENT

PIECE N° 10: JUSTIFICATIFS DES ETUDES PREALABLES

<u>PIECE N° 11</u>: LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE
CADRE DES MARCHES PUBLICS

PIECE N° 12 : GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES

FINANCEMENT:

BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINREX

EXERCICE: 2019

IMPUTATION: 53 06 340010 2022

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

PIECE Nº 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 4/109

LINESTERE DES RELATIONS EXTERIEURES COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

		MIS D'APPEL D	OFFRES NATIONAL	OUVERT
N°	Van	/AAONO/MIN	REX/CIPM/2018 DU _	<u>- 197 Awr 1994 </u>
	· .	EN PRO	EDURE D'URGENCE	Ξ,

POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DÉPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELLICTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTÈRE DES RÉLATIONS EXTERIEURES

FINANCEMENT:

BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINREX

EXERCÍCE: 2019

IMPUTATION #53 06 340010 2022

1 - OBJET

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures.

Globalement, la prestation attendue de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises vise la dotation du MINREX d'une solution intégrée de gestion électronique du courrier (GEC), de gestion électronique des documents (GED), de système d'archivage électronique (SAE) des documents et d'une application de suivi des traitements des dossiers en ligne.

2 - CONSISTANCE DE LA PRESTATION

La prestation consiste à :

- réaliser une analyse diagnostique de la situation de gestion du courrier, des documents (archives) physiques et électroniques dans les services centraux et les services extérieurs du MINREX. Il doit faire une proposition de schéma d'organisation physique globale conformément aux observations faites lors de l'analyse diagnostique de sorte à faciliter le passage à la gestion électronique;
- définir un schéma du système global de gestion électronique du courrier et des documents à mettre en place au sein des services centraux et extérieurs du MINREX. Le Prestataire dot mettre l'accent sur le volet gestion électronique du courrier, gestion électronique des documents (GED), système d'archivage électronique (SAE), l'application de suivi des traitements des dossiers en ligne
- procéder à la mise en œuvre d'une solution intégrée de la gestion électronique du courrier et des documents (GEC/GED/SAE/application de suivi des traitements des dossiers) sur les sites pilotes. Le Prestataire devrait produire une solution intégrant un workflow dynamique et des statistiques.

3 - DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution de la Prestation, objet du présent Appel d'Offres, est de Trois (03) mois au maximum. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la Prestation.

4 - ALLOTISSEMENT

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un Lot unique.

5 - COÙT PREVISIONNEL

Le coût d'objectif de ladite Prestation, objet du présent Appel d'Offres, est de Quarante Millions (40 000 000) de Francs CFA.

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 5/109

6 - PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appet d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais.

7 - FINANCEMENT

La Prestation, objet du présent Apper d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2019, Imputation : 53 06 340010 2022.

8- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Flnances et dont le montant est de Huit Cent Mille (800 000) Francs CFA.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

9 - CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél.: 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

10 - ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél.: 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Cinquante Sept Mille (57 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

11- RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

12 - PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant les offres seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous quadruple enveloppe dont :

- L'enveloppe extérieure ;
- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 6/109

Toutes les pièces constitutives des offres («Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), seront placées dans l'enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du Dossier d'Appel d'Offres et séparées par des intercalaires de couleur.

13 - DEPOT DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél.: 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 10 400 2000 à 15 heures 30 minutes précises. Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU <u>* 12.7 100 20</u> EN PROCEDURE D'URGENCE,

POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

14 - OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

- Dans un premier temps, l'ouverture des séries des trois enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF» et «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», et iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE».
 - OFFRE TECHNIQUE».

 Elle est effectuée, le 19 19 19 2019 à 16 heures précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CMPM) du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des Soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.
- Dans un deuxième temps et, à l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des enveloppes C renfermant les offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux Soumissionnaires dont les dossiers administratifs sont conformes et qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

Lesdits Soumissionnaires retenus peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15 - PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION

15 – 1 <u>Critères éliminatoires</u>

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) :
- Absence de déclaration sur l'homneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années ou existence de l'entreprise sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié.

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 7/109

15 - 2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

		Notation	
N°	Critères	Note obtenue	Note maximale
Α	Qualifications et expériences dans les prestations similaires du personnel d'encadrement proposé		25
В,	Qualité de l'offre, organisation, méthodologie et planning d'exécution de la Prestation		25
С	Ressources matérielles et logistiques à mobiliser		20
D	Références au cours des cinq (05) dernières années		20
E	Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit		10
	Total	•	100

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce n° 12.

Seules les offres, qui auront obtenu au moins soixante-dix (70) points sur cent (100) à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

15 - 3 Evaluation financière

Seules les offres financières des soumissions non disqualifiées, à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives et de l'évaluation technique, seront évaluées pour en déterminer les montants corrigés.

16 - METHODE DE SELECTION DU PRESTATAIRE

Le Prestataire sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ainsi il sera établi un classement des offres conformes pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et qualifiées techniquement, selon le mieux-disant permettant de déterminer le choix du Maître d'Ouvrage.

17 - DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

18 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a obtenu au moins soixante-dix (70) points sur cent (100) et est évaluée la mieux-disante.

19 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sousdirection du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé.

NB: « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

Copie:

- MINMAP

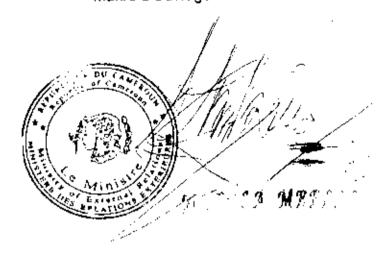
Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 8/109

SOPECAM (pour publication dans Cameroon Tribune) ARMP (pour publication dans le Journal des Marchés Publics) Commission Interne de Passation des Marchés/MINREX

Affichage/Archives

Yaoundé, le _

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES, Maître d'Ouvrage



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace – Work – Fatherland

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
/AONO/MINREX/CIPM/2019 OF _______/2019
IN EMERGENCY PROCEDURE.

FOR THE DESIGN, IMPLEMENTATION AND DEPLOYMENT OF AN ELECTRONIC MAIL MANAGEMENT SYSTEM AT THE MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

FUNDING:

PUBLIC INVESTMENT BUDGET FINANCIAL YEAR: 2019 BUDGET HEAD: 53 06 340010 2022

1 -SUBJECT

The Minister of External Relations, Project Owner, hereby launches in emergency procedure an Open National Invitation to Tender for the Design, Implementation And Deployment of an Electronic Mail Management System At The Ministry Of External Relations.

Broadly speaking, the service expected from the Company or Group of Companies shall consist in providing MINREX with an Integrated Electronic Mail Management System (IMMS), Electronic Document Management System (EDM), Documents Management and Electronic Archiving System (DEAS) and an online file processing tracking application.

2- NATURE OF WORKS

The works shall comprise of:

- Conducting a diagnostic analysis of the situation concerning the management of mail, hard copy (archives) and electronic documents in the Central and External Services of MINREX. It shall, as of necessity, include a proposal for a comprehensive physical organisation scheme in accordance with the observations made during the diagnostic analysis in order to facilitate the transition to electronic management;
- Defining a blueprint for all electronic mail and document management system to be implemented within the Central and External Services of MINREX. The Service Provider shall focus on Electronic Mail Management, Electronic Document Management (EDM), Electronic Archiving System (EAS), the online file processing tracking application;
- Implementing an Integrated Electronic Mail Management (IMM)
 (IMMS/EDM/EAS/file processing application) at pilot sites. The Service Provider should produce a solution that integrates dynamic workflow and statistics.

3- EXECUTION DEADLINE

The works referred to in this Tender, shall be carried out within a maximum period of three (3) months. This deadline shall run as from the date of notification of the Order to Commence Works.

4- ALLOTMENT

This Invitation to Tender shall comprise of a single Lot.

5- PROVISIONAL COST

The provisional cost of works under this Invitation to Tender, shall be 40 million (40 000 000) CFA Francs.

6-PARTICIPATION AND ORIGIN

Participation to this Invitation to Tender is open to Companies and/or Groups of Companies legally established in Cameroon.

7 - FUNDING

The Service, which is the subject of this Invitation to Tender, shall be funded by the Public Investment Budget of the Ministry of External Relations, Financial Year 2019, Budget Head: 53 06 340010 2022.

8- BID BOND

The bids shall each be accompanied by bid bond of 8 hundred thousand (800 000) CEAF: issued by a first-rate bank or insurance company and accredited by the Minister in charge of Finance.

The bid bond shall remain valid for a period of 120 (one hundred and twenty) days, from the

day of submission of bids.

Any bid that shall not comply with the prescriptions of this Invitation to Tender and the Tender File shall be declared inadmissible, especially the absence of a bid bond issued by a first-class bank or insurance company authorised and accredited to this effect by the Minister in charge of Finance, and shall result in the rejection or elimination of the bid, without any recourse.

Cheques, even if certified, shall not be accepted in the place of bid bonds.

9- CONSULTATION OF TENDER FILE

The Tender File may be consulted, during working hours, at the Department of General Affairs (Sub-Department of the Budget, Equipment and Maintenance, Procurement Service, Room 508, Tel.: 222 20 39 40) of the Ministry of External Relations in Yaounde, upon publication of this Invitation to Tender in print media and on notice board within the premises of the Ministry of External Relations.

10- ACQUISITION OF TENDER FILE

The Tender File may be obtained from the Department of General Affairs (Sub-Department of the Budget, Equipment and Maintenance, Procurement Service, Room 508) of the Ministry of External Relations, upon publication of this Tender in print media and on notice board within the premises of the Ministry of External Relations, upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non refundable amount of Fifty seven thousand (57 000) CFA F paid to the Public Treasury and representing the fees for the purchase of file.

11- ADMISSIBILITY OF BIDS

without any recourse.

Under penalty of rejection, the required administrative documents shall, as of necessity, be produced in original copies or in certified true copies thereof by the issuing body, in accordance with the checklist provided for in the Special Conditions of Contracts. They shall compulsorily NOT be more than three (3) months old, from the deadline of submission of bids or MUST have been issued after the date of publication of this Invitation to Tender. Any bid which shall not comply with the provisions of this Tender and the Tender File shall be declared inadmissible, especially the absence of a bid bond issued by a first-class bank or insurance company authorised and Finance, or the non-compliance with

statements, or forged documents, and shall lead to the rejection or elimination of the bid

12- PRESENTATION OF BIDS

The constituent elements of the bids shall be presented in three volumes as follows, enclosed in four envelopes, including:

- An Outer envelope;
- Envelope A containing the Administrative Documents (labelled Volume 1);
- Envelope B containing the Technical offer (labelled Volume 2);
- Envelope C containing the Financial offer (labelled Volume 3).

All the constituent documents of the bids ("Envelope A: ADMINISTRATIVE DOCUMENTS", "Envelope B: TECHNICAL OFFER", and "Envelope C: FINANCIAL OFFER"), shall be enclosed in a sealed outer envelope bearing only the subject of this Invitation to Tender.

All documents in each bid shall be numbered in the order indicated in the invitation to Tender and separated by coloured dividers.

13- - SUBMISSION OF BIDS

All bids, drafted in English or French, in seven (7) copies, including 1 (one) original and 6 (six) copies, marked as such, in accordance with the instructions of the Tender File, shall be submitted in return for a receipt or sent by registered mail with acknowledgement of receipt to the Department of General Affairs (Sub-Department of the Budget, Equipment and Maintenance, Procurement Service, Room, 508, Tel: 222–20–39–40) of the Ministry of External Relations in Yaounde, no later than \$\frac{3}{3} \frac{3}{3} \frac{2010}{2010} \text{ at 15:00p.m. prompt.}

The sealed envelopes containing the bids shall bear only the following inscription:

FOR THE DESIGN, IMPLEMENTATION AND DEPLOYMENT OF AN ELECTRONIC MAIL MANAGEMENT SYSTEM AT THE MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION."

14- OPENING OF BIDS

The opening of the bids shall be carried out in two stages:

- Firstly, the first three envelopes shall be opened, one after the other as follows: Outer Envelope, "Envelope A: ADMINISTRATIVE DOCUMENTS" and "Envelope B: TECHNICAL BID", in the following chronological order: i) Outer Envelope, ii) "Envelope A: ADMINISTRATIVE DOCUMENTS", and iii) "Envelope B: TECHNICAL OFFER"
- The opening of bids shall be done on 18 80 2010 at 4:00 p.m. prompt, in the Conference Hall of the new building of the Ministry of External Relations, by the Internal Procurement Board (IPB) of the Ministry of External Relations, sitting in the presence of bidders that may wish to be present or their duly mandated representatives with a thorough knowledge of the bid, and;
- Secondly, following the inspection of Administrative Documents and Technical Offers, Envelopes "C" containing Financial Offers shall be opened under the same conditions, at a later date that shall be made known to bidders whose administrative files shall be compliant, and whose technical evaluation score shall be equal to, or greater than 70 out of 100 points.

The shortlisted bidders or their duly authorised representatives may take part in the opening session.

15-MAIN EVALUATION CRITERIA

15-1 Eliminatory Criteria

- Absence of the bid bond;
- Absence or non-compliance of a document in the administrative file beyond the additional deadline of 48 hours to be granted, if need arises;
- Forged document (s) or false statement (s);
 - Absence of a sworn statement attesting to the non-abandonment of contracts over the past three years and to the non-inclusion of the bidder in the list of defaulting companies as drawn up by MINMAP;
 - Technical evaluation score bellow 70 (seventy) points on one hundred (100);
 - Omission of a unit price or quantified fixed price;

15-2 Essential Criteria

The technical bid of each Bidder, whose Administrative File and Technical Offer shall be deemed compliants in Fights of the eliminatory criteria, shall be assessed according to the following essential criteria:

No.	Criteria	Eva	luation
		Mark obtained	Maximum mark
Α	Qualifications and previous experienceof the proposed supervisory staff in conducting similar missions in the past		25
В	Quality of the bid in terms of organisation, methodology and schedule of works under the contract.		25
С	Material and logistical resources to be mobilised		20
D	References for similar contracts over the past five (05) years		20
E	Availability of financial resources or access to a credit line	:	10
	Total		100

The detailed grading system is annexed herewith as Schedule No.12.

Only bids, that shall have obtained a score of at least 70 points on 100 following the technical assessment above, shall be declared compliant with and approved for the financial assessment.

15 -3 FINANCIAL EVALUATION:

Only the financial offers of eligible bidders, who shall have been declared so following compliance review of the administrative documents and technical assessment, shall be assessed to determine the adjusted amounts.

16- SELECTION METHOD OF BIDDERSS

The Service Provider shall be selected through the quality-cost method, in compliance with the procedure outlined in the Special Conditions of Contracts.

Thus, bids that shall comply with most of the provisions of the Tender File and meet the technical requirements shall be classified in a table to show the lowest bidder and thus help the Project Owner decide.

17- VALIDITY PERIOD OF BIDS

Bidders shall remain bound by their offers for ninety (90) days, as from the deadline for the submission of bids.

18- AWARD OF THE CONTRACT ORDER

The Contract Order shall be awarded to the bidder whose bid shall comply with most of the criteria of the Tender File, having obtained at least 70 (Seventy) Points on 100 (one hundred) and deemed the lowest-priced bidder.

19- ADDITIONAL INFORMATION

Additional information may be obtained during working hours at the Department of General Affairs (Sub-Department of the Budget, Equipment and Maintenance, Procurement Service, Room 508, Tel: 222 20 39 40) of the Ministry of External Relations in Yaounde.

NB: "For any act of corruption, kindly call or send an SMS to MINMAP, using the following numbers: 673 20 57 25/699 37 07 48".

Copies:

- MINMAP
- SOPECAM (for publication in Cameroon Tribune)
- ARMP (for publication in the Public Contracts Program)
- Internal Procurement Award Board/MINREX
- Notice Boards/Records

THE MINISTER OF EXTERNAL RELATIONS,
Project Owner



Table des matières

1.	Introduction
2.	Eclaircissements, modifications apportés au DAO et recours
3 .	Etablissement des propositions
	Proposition technique
; ·	Proposition financière
4.	Soumission, réception et ouverture des propositions
5.	Evaluation des propositions
	Généralitès
	Evaluation des Propositions techniques
•	Ouverture et évaluation des Propositions financières et recours
6.	Négociations
7.	Attribution du Contrat
8.	Publication des résultats d'attribution et recours
9.	Confidentialité
10.	Sígnature du marché
11.	Cautionnement définitif



Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

1. Généralités

- 1.1. L'Autorité Contractante sélectionne un Prestataire parmi les candidats dont les noms figurent sur la Lettre d'invitation, conformément à la méthode de sélection spécifiée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).
- 1.2. Les Candidats sont Invités à soumettre un dossier administratif, une proposition technique et une proposition financière pour la prestation des services nécessaires à la mission désignée dans les termes de référence. La proposition servira de base aux négociations du contrat et, à terme, au contrat signé avec le Candidat retenu.
- 1.3. La mission sera accomplie conformément au calendrier indiqué dans les termes de référence. Lorsque la mission comporte plusieurs phases, la performance du Prestataire durant une phase donnée devra donner satisfaction au Maître d'Ouvrage avant que la phase suivante ne débute.
- 1.4. Les Candidats doivent s'informer des conditions locales et en tenir compte dans l'établissement de leur proposition. Pour obtenir des informations de première main sur la mission et les conditions locales, il est recommandé aux Candidats, avant de soumettre une proposition, d'assister à la conférence préparatoire aux propositions, si le RPAO en prévoit une. Mais participer à ce genre de réunion n'est pas obligatoire. Les représentants des Candidats doivent contacter les responsables mentionnés dans le RPAO pour organiser une visite ou obtenir des renseignements complémentaires sur la conférence préparatoire. Les Candidats doivent faire en sorte que ces responsables soient avisés de leur visite en temps voulu pour pouvoir prendre les dispositions appropriées.
- 1.5. Le Maître d'Ouvrage fournit les informations spécifiés dans les termes de référence, aide le Prestataire à obtenir les ilicences et permis nécessaires à la prestation des services, et fournit les données et rapports afférents aux projets pertinents.

1.6. Veuillez noter que :

- i. Les coûts de l'établissement de la proposition et de la négociation du contrat, y compris de la visite au maître d'ouvrage, ne sont pas considérés comme des coûts directs de la mission et ne sont donc pas remboursables ; et que
- ii. L'Autorité Contractante n'est nullement tenu d'accepter l'une quelconque des propositions qui auront été soumises.
- 1.7. Les Prestataires fournissent des conseils professionnels objectifs et impartiaux. En toutes circonstances ils défendent avant tout les intérêts du Maître d'Ouvrage, sans faire entrer en ligne de compte l'éventualité d'une mission ultérieure, et qu'ils évitent scrupuleusement toute possibilité de conflit avec d'autres activités ou avec les intérêts de leur société. Les prestataires ne doivent pas être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres Maîtres d'Ouvrages, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité d'exécuter leur tâche au mieux des intérêts du Maître d'Ouvrage.
- 1.7.1. Sans préjudice du caractère général de cette règle, les Prestataires ne sont pas engagés dans les circonstances stipulées ci-après :
- a. Aucune entreprise engagée par l'Autorité contractante pour fournir des biens ou réaliser des prestations pour un projet, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est admise à fournir des services de conseil pour le même projet. De la même manière, aucun bureau d'études engagé pour fournir des services de conseil en vue de la préparation ou de l'exécution d'un projet, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est admis ultérieurement à fournir des biens, réaliser des

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 12/109

prestations, ou assurer des services liés à sa mission initiale pour le même projet (à moins qu'il ne s'agisse d'une continuation de cette mission);

- b. Ni les prestataires ni aucune des entreprises qui leur sont affiliées ne peuvent être engagés pour une mission qui, par sa nature, risque de s'avèrer incompatible avec une autre de leurs missions.
- 1.7.2. Comme indiqué à l'alinéa (a) de la clause 1.7.1 cl-dessus, des Prestataires peuvent être engagés pour assurer des activités en avai lorsqu'il est essentiel d'assurer une certaine continuité, auquel cas le RPAO doit faire état de cette possibilité et les critères utilisés dans la sélection du préstataire doivent prendre en compte la probabilité d'une reconduction. Il appartiendra exclusivement au Maître d'Ouvrage de décider de faire exécuter ou non des activités en avail et, dans l'affirmative, de déterminer quel Prestataire sera engagé à cette fin.
- 1.8. L'Autorité Contractante exige des soumissionnaires et de ses cocontractants, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces marchés. En vertu de ce principe, l'Autorité Contractante :

Définit aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante:

- i. Est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché;
- ii. Se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;
- iii. "Pratiques collusoires" désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que l'Autorité Contractante en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;
- iv. "Pratiques coercitives" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché.
- b. Rejettera une proposition d'attribution si elle détermine que l'attributaire proposé est, directement ou par l'Intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution de ce marché.
- 1.9. Les candidats communiquent les renseignements sur les commissions et primes éventuellement réglées ou devant être réglées à des agents en rapport avec la présente proposition, et l'exécution du contrat s'il est attribué au candidat, comme demandé sur le formulaire de proposition financière (lettre de soumission).
- 1.10. Les candidats ne doivent pas avoir été déclarés exclus de toutes attributions de contrats pour corruption ou manœuvres frauduleuses.

2. Eclaircissements, modifications apportés au DAO et recours

- 2.1. Les Candidats ont jusqu'à une date limite précisée dans le RPAO pour demander des éclaircissements sur l'un quelconque des documents du DAO. Toute demande d'éclaircissement doit être formulée par écrit, et expédiée par courrier, télécopie, ou courrier électronique à l'adresse de l'Autorité Contractante avec copie au Maître d'Ouvrage figurant sur le RPAO. L'Autorité Contractante donne sa réponse par courrier, télécopie ou courrier électronique à tous les candidats destinataires de la lettre d'invitation et envoie des copies de la réponse (en y joignant une explication de la demande d'éclaircissement, sans en identifier l'origine) à tous ceux d'entre eux qui entendent soumettre des propositions.
- 2.2. A tout moment, avant la soumission des propositions, l'Autorité Contractante peut, pour n'importe quelle raison, soit de sa propre initiative, soit en réponse à une demande d'éclaircissement d'un candidat invité à soumissionner, modifier l'un des documents du DAO au moyen d'un additif. Tout additif est publié par écrit sous la forme d'un addendum. Les addenda sont communiqués par courrier, télécopie ou courrier électronique à tous les candidats sollicités, et ont force obligatoire pour eux. L'Autorité Contractante avec copie au Maître d'Ouvrage peut, à sa convenance, reporter la date limite de remise des propositions.
- 2.3. Entre la publication de l'Avis d'Appel d'Offres y compris la phase de pré-qualification des candidats, et l'ouverture des plis, tout soumissionnaire qui s'estime lésé dans la procédure de passation des marchés publics peut introduire une requête auprès de l'Autorité Contractante.
- 2.4. Le recours doit être adressé au Ministre chargé des Marchés Publics avec copies à l'Autorité Contractante, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et au Président de la Commission.

Il doit parvenir au plus tard Cinq (05) jours avant la date d'ouverture des offres.

2.5. L'Autorité Contractante dispose de cinq (05) jours pour réagir. La copie de la réaction est transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

3. Etablissement des propositions

3.1. Les candidats sont tenus de soumettre une proposition rédigée dans la (les) langue(s) spécifiée(s) dans le RPAO.

Proposition technique

3.2. Lors de l'établissement de la Proposition technique, les Candidats sont censés examiner les documents constituant le présent Dossier de Consultation en détail. L'insuffisance patente des renseignements fournis peut entraîner le rejet d'une proposition.

En établissant la Proposition technique, les Candidats doivent prêter particulièrement attention aux considérations suivantes :

- i. Le Candidat qui estime ne pas posséder toutes les compétences nécessaires à la mission peut se les procurer en s'associant avec un ou plusieurs Candidat(s) individuel(s) et/ou d'autres Candidats sous forme de co-entreprise ou de sous-traitance, en tant que de besoin. Les Candidats ne peuvent s'associer avec les autres Candidats sollicités en vue de cette mission qu'avec l'approbation de l'Autorité Contractante, comme indiqué dans le RPAO. Les candidats sont encouragés à rechercher la participation de candidats nationaux en concluant des actes de coentreprise (actes notariés) avec eux ou en leur sous-traitant une partie de la mission ;
- ii. Pour les prissions reposant sur le temps de travail, l'estimation du temps de travail du personnel est fournie dans le RPAO. Cependant, la proposition doit se fonder sur l'estimation du temps de travail du personnel qui est faite par le Candidat ;

Conception, realisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 14/109

- iii. If est souhaitable que le personnel spécialisé proposé soit composé en majorité de salariés permanents du Candidat ou entretienne avec lui, de longue date une relation de travail stable ;
- iv. Le personnel spécialisé proposé doit posséder au minimum l'expérience indiquée dans le RPAO, qu'il aura de préférence acquise dans des conditions de travail analogues à celles du pays où doit se dérouler la mission ;
- v. Il ne peut être proposé un choix de personnel spécialisé, et il n'est autorisé de soumettre qu'un curriculum vitae (CV) par poste.
- 3.3. Les rapports que doivent produire les Candidats dans le cadre de la présente mission dolvent être rédigés dans la (les) langue(s) stipulée(s) dans le RPAO. Il est souhaitable que le personnel du Candidat ait une bonne connaissance pratique des langues française et anglaise ;
- 3.4. La Proposition technique fournit les informations suivantes à l'aide des Tableaux joints (Pièce 4) :
- i. Une brève description du Candidat et un aperçu de son expérience récente dans le cadre de missions similaires (Tableau 4B). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer les caractéristiques du personnel proposé, la durée de la mission, le montant du contrat et la part prise par le candidat ;
- ii. Toutes les observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par l'Autorité Contractante (Tableau 4C) ;
- iii. Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission (Tableau 4D) ;
- iv. La composition de l'équipe proposée, par spécialité, ainsi que les tâches qui sont confiées à chacun de ses membres et leur calendrier (Tableau 4E) ;
- v. Des curriculums vitæ récemment signés par le personnel spécialisé proposé et le représentant du Candidat habilité à soumettre la proposition (Tableau 4F). Parmi les informations clés doivent figurer, pour chacun, le nombre d'années d'expérience du Candidat et l'étendue des responsabilités exercées dans le cadre de diverses missions au cours des dix (10) dernières années ;
- vi. Les estimations des apports de personnel (cadres et personnel d'appui, temps) nécessaire à l'accomplissement de la mission, justifiées par des diagrammes à barres indiquant le temps de travail prévu pour chaque cadre de l'équipe (Tableaux 4E et 4G) ;
- vii. Une description détaillée de la méthode, de la dotation en personnel et du suivi envisagés pour la formation, si le RPAO spécifie que celle-ci constitue un élément majeur de la mission ;
- viii. Toute autre information demandée dans le RPAO.
- 3.5 La Proposition technique ne doit comporter aucune information financière.

Proposition financière

3.6. La Proposition financière doit être établie au moyen des Tableaux types (Pièce 5). Elle énumère tous les coûts afférents à la mission. Si besoin est, toutes les charges peuvent être ventilées par activité.

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX; août 2019 15/(09

- 3.7. La Proposition financière doit présenter séparément les impôts, droits (y compris cotisations de sécurité sociale), taxes et autres charges fiscales applicables en vertu de la législation en vigueur sur les candidats, les sous-traitants et leur personnel (autre que les ressortissants ou résidents permanents du Cameroun), sauf indication contraire dans le RPAO.
- 3,8. Les candidats libelleront les prix de leurs services dans la (les)monnaie(s) spécifiée(s) dans le RPAO.
- 3.9. Les commissions et primes, éventuellement réglées ou devant être réglées par les Candidats en rapport avec la mission, sont précisées dans la lettre de soumission de la Proposition financière (Section 5.A).
- 3.10. Le RPAO indique combien de temps les propositions doivent demeurer valides à compter de la date de soumission. Pendant cette période, les candidats doivent garder à disposition le personnel spécialisé proposé pour la mission. L'Autorité Contractante en rapport avec le Maître d'Ouvrage fait tout son possible pour mener à bien les négociations dans ces délais. Si celui-ci souhaite prolonger la durée de validité des propositions, les Candidats qui n'y consentent pas sont en droit de refuser une telle prolongation

4. Soumission, réception et ouverture des propositions

- 4.1. L'original de la proposition doit être rédigé à l'encre indélébile. Il ne doit comporter aucun ajout entre les lignes ou surcharge sur le texte même, si ce n'est pour corriger les éventuelles erreurs du candidat lui-même, toute correction de ce type devant alors être paraphée par le (les) signataire(s) des propositions.
- 4.2. Un représentant habilité du candidat doit parapher toutes les pages de la proposition. Son habilitation est confirmée par une procuration écrite jointe aux propositions.
- 4.3. Pour chaque proposition, les candidats doivent préparer le nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO. Chaque Proposition technique et financière doit porter la mention " ORIGINAL " ou " COPIE ", selon le cas. En cas de différence entre les exemplaires des propositions, c'est l'original qui fait foi.
- 4.4. les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention "dossier administratif", l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention "proposition technique", et l'original et toutes les copies de la proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention "proposition financière" et l'avertissement "ne pas ouvrir en même temps que la proposition technique". Les candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention "à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".
- 4.5. La Caution de Soumission peut être saisie :
- a. Si le Soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
- b. Si, le soumissionnaire retenu :
- i. manque à son obligation de souscrire le marché, ou
- in manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 11 du RGAO
- iii, refuse de récevoir notification du marché

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 16/109

- 4.6. Le dossier administratif, la proposition technique et la Proposition financière dûment établis dolvent être remis à l'adresse indiquée au plus tard à la date et à l'heure figurant dans le RPAO. Toute proposition reçue après l'heure limite de soumission des propositions est retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte.
- 4.7. Dès que l'heure limite de remise des propositions est passée, les dossiers administratif et technique sont ouverts par la Commission de Passation des Marchés. La Proposition financière reste cachetée et est confiée au Président de la Commission de Passation des Marchés compétente qui la conserve jusqu'à la séance d'ouverture des propositions financières.

5. Evaluation des propositions

Généralités

- 5.1. Les soumissionnaires ne contacterent pas les membres de la Commission des marchés et de la Sous-commission pour des questions ayant trait à leurs offres, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché.
- 5.2. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer les propositions de la Commission des Marchés, relatives à l'évaluation et la comparaison des offres ou les décisions de l'Autorité Contractante vue de l'attribution d'un marché, pourra entraîner le rejet de son offre.

Evaluation des Propositions techniques

- 5.3. La Sous-commission d'analyse mise en place par la Commission de Passation des Marchés évalue les propositions techniques sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation, des sous-critères (en règle générale, pas plus de trois par critère) et du système de points spécifiés dans le RPAO. Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique (St). Une proposition est rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à des aspects importants des termes de référence, ou n'atteint pas le score technique minimum spécifié dans le RPAO.
- 5.4. A l'issue de l'évaluation de la qualité technique, l'Autorité Contractante avise les candidats dont les propositions n'ont pas obtenu la note de qualification minimum, que leurs offres n'ont pas été retenues ; leurs propositions financières leur seront donc restituées sur demande, sans avoir été ouvertes à l'issue du processus de sélection. L'Autorité Contractante dans le même temps, avise les Candidats qui ont obtenu la note de qualification minimum, et leur indique la date, l'heure et le lieu d'ouverture des propositions financières. Cette notification peut être adressée par courrier recommandé, télécopie ou courrier électronique.

Ouverture et évaluation des propositions financières et recours

- 5.6. Les propositions financières sont ouvertes par la Commission de Passation des Marchés, en présence des représentants des Candidats qui désirent y assister. Le nom du candidat et les prix proposés sont lus à haute voix et consignés par écrit lors de l'ouverture des Propositions financières. L'Autorité Contractante dresse un procès-verbal de la séance.
- 5.7. A la fin de chaque séance d'ouverture des plis, le Président de la Commission met immédiatement à la disposition du point focal désigné par l'ARMP, une copie paraphée des offres des soumissionnaires
- 5.8. En cas de recours, il doit être adressé au Ministre chargé des Marchés Publics avec copies à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'ouvrage Délégué.

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 17/109

Il doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis, sous la forme d'une lettre à laquelle est obligatoirement joint un feuillet de la fiche de recours dûment signée par le requérant et, éventuellement, par le Président de la Commission de Passation des marchés.

L'Observateur Indépendant annexe à son rapport, le feuillet qui lui a été remis, assorti des commentaires ou des observations y afférents.

- 5.9. La Sous-commission d'analyse établit si les Propositions financières sont complètes (c'est-à-dire si tous les éléments de la Proposition technique correspondante ont été chiffrés ; corrige toute erreur de calcul, et convertit les prix exprimés en diverses monnaies en francs CFA. Les cours de vente officiels utilisés à cet effet, fournis par la BEAC, sont ceux en vigueur à la date limite de dépôt des propositions. L'évaluation est faite sans tenir compte des impôts, droits, taxes et autres charges fiscales tels que définis au para-graphe 3.7.
- 5.10. En cas de sélection qualité coût, la proposition financière conforme la moins disante (Fm) reçoit un score financier (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres Propositions financières sont calculés comme indiqué dans le RPAO. Les propositions sont classées en fonction de leurs Scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière; T + P étant égal à 100, comme indiqué dans le RPAO. Le Candidat ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé est invité à des négociations comme potentiel attributaire du Marché
- 5.11. En cas de sélection dans le cadre d'un budget déterminé, la Sous-commission d'analyse retient le Consultant ayant remis la Proposition technique la mieux classée dans les limites du budget (« prix évalué »). Les propositions dépassant ce budget sont rejetées. En cas de sélection au moindre coût, l'Autorité Contractante retient la proposition la moins disante (« prix évalué ») parmi celles qui ont obtenu le score technique minimum requis. Dans les deux cas, le Consultant sélectionné est invité à des négociations.

6. Négociations

6.1. Les négociations auront lieu à l'adresse indiquée dans le RPAO, entre l'Autorité Contractante et/ou le Maître d'Ouvrage et le candidat dont la proposition est retenue, l'objectif étant de parvenir à un accord sur tous les points et de signer un contrat.

En aucun cas des négociations ne peuvent être conduites avec plus d'un candidat à la fois. Ces négociations, qui ne doivent pas porter sur les prix unitaires, sont sanctionnées par un procèsverbal signé par les deux parties.

6.2. Les négociations comportent une discussion de la Proposition technique, de la méthodologie proposée (plan de travail), de la dotation en personnel et de toute suggestion faite par le Candidat pour améliorer les termes de référence. L'Autorité Contractante et/ou le Maître d'Ouvrage et le candidat mettent ensuite au point les termes de référence finaux, la dotation en personnel, et les diagrammes à barres indiquant les activités, le personnel utilisé, et le temps passé sur le terrain et au siège, le temps de travail en mois, les aspects logistiques et les conditions d'établissement des rapports. Le plan de travail et les termes de référence finaux qui ont été convenus sont ensuite intégrés à la « description des services », qui fait partie du contrat. Il faut veiller tout particulièrement à obtenir du candidat retenu le maximum qu'il puisse offrir dans les limites du budget disponible, et à définir clairement les informations que le Maître d'Ouvrage doit fournir pour assurer la bonne exécution de la mission.

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 18/109

- 6.3. Les négociations financières visent notamment à préciser (le cas échéant) les obligations fiscales du Candidat en République du Cameroun, et la manière dont elles sont prises en compte dans le contrat ; elles intègrent aussi les modifications techniques convenues au coût des services. Sauf circonstances exceptionnelles, les négociations financières ne portent ni sur les taux de rémunération du personnel (pas de décomposition de ces taux), ni sur d'autres taux unitaires quel que soit le mode de sélection.
- 6.4. Ayant fondé son choix du Candidat, entre autres, sur une évaluation du personnel spécialisé proposé, l'Autorité Contractante entend négocier le contrat sur la base des experts dont le nom figure dans la proposition. Préalablement à la négociation du contrat, l'Autorité Contractante exige l'assurance que ces experts soient effectivement disponibles. Elle ne prend en considération aucun remplacement de ce personnel durant les négociations, à moins que les deux parties ne conviennent que ce remplacement a été rendu inévitable par un trop grand retard du processus de sélection, ou que ces remplacements sont indispensables à la réalisation des objectifs de la mission. Si tel n'est pas le cas, et s'il est établi que le Candidat a proposé une personne clé sans s'être assuré de sa disponibilité, la société peut être disqualifiée.
- 6.5. Les négociations s'achèvent par un examen du projet de contrat. En conclusion des négociations, l'Autorité Contractante et le candidat paraphent le contrat convenu. Si les négociations échouent, l'Autorité Contractante invite le Candidat dont la proposition à été classée en deuxième position à des négociations.

7. Attribution du contrat

- 7.1 Une fois les négociations menées à bien, L'Autorité Contractante attribue et publie les résultats.
- 7.2 Le candidat est censé commencer s
 à mission à la date et au lieu spécifié dans le RPAO.

8. Publication des résultats d'attribution et recours

- 8.1. L'Autorité Contractante communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée dans un délai maximal de cinq (5) jours après la publication des résultats d'attribution, le rapport de l'Observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution du marché y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.
- 8.2. L'Autorité Contractante est tenue de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande.
- 8.3. Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.
- 8.4. En cas de recours tel que prévu par le Code des marchés publics, il doit être adressé au Ministre en charge des Marchés Publics avec copies à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'ouvrage Délégué et au Président de la Commission.
- e il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

9. Confidentialité

Aucun renseignement concernant l'évaluation des propositions et les recommandations d'attribution ne doit être communiqué aux Candidats ayant soumis une proposition ou à toute autre personne n'ayant pas qualité pour participer à la procédure de sélection, tant que l'attribution du contrat n'a pas été notifiée au Candidat gagnant.

10. Signature du marché

- 10.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés concernée pour examen et adoption.
- 10.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché, à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la Commission des Marchés compétente et souscrit par l'attributaire.
- 10.3. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.

11. Cautionnement définitif

- 11.1. Dans les vingt-(20) jours suivant la notification du marché par l'Autorité Contractante le prestataire fournira au Maître d'Ouvrage un Cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres.
- 11,2. Le cautionnement dont le taux varie entre 2 et 5% du montant du marché, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.
- 11.3. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire à la place du cautionnement, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.
- 11.4. L'absence de production du cautionnement définitif dans les délais prescrits est susceptible de donner lieu à la résiliation du marché dans les conditions prévues dans le CCAG.

Conception, realisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 20/109

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES RELATIONS **EXTERIEURES**

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

		1		
MINICTEDE	DEC DE	PIANTA (CYTEDIC	HIDEQ

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU

POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

FINANCEMENT:

BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINREX

EXERCICE: 2019

IMPUTATION: 53 06 340010 2022

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

PIECE Nº 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 21/109

1.1 Nom du Maître d'Ouvrage bénéficiaire de la Prestation : Le Ministre des Relations Extérieures. Mode de sélection : qualité – coût. Nom, objectifs et description de la mission : Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet le recrutement d'un Entreprise ou d'un Groupement d'Entreprises pour la conception, la réalisatio et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministèr des Relations Extérieures. 1. Objectif global Dans le cadre de ce projet, il est question de doter le MINREX d'une solutio intégrée de gestion électronique du courrier (GEC), de gestion électronique de documents (GED), de système d'archivage électronique (SAE) des documents (d'une application de suivi des traitements des dossiers en ligne. 2. Objectifs spécifiques La Prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste à : • réaliser une analyse diagnostique de la situation de gestion du courrie des documents (archives) physiques et électroniques dans les services centraux et les services extérieurs du MINREX. Il doit faire une propositio de schéma d'organisation physique globale conformément au observations faltes lors de l'analyse diagnostique de sorte à faciliter l passage à la gestion électronique; • définir un schéma du système global de gestion électronique du courrie et des documents à mettre en place au sein des services centraux extérieurs du MINREX. Le Prestataire dot mettre l'accent sur le volugestion électronique du courrier, gestion électronique des document (GED), système d'archivage électronique (SAE), l'application de suivi des traitements des dossiers en ligne; • procéder à la misse en couvre d'une solution intégrée de la gestio électronique dus courrier et des documents (GEC/GED/SAE/application c suivi des traitements des dossiers) sur les sites pilotes. Le Prestatai devrait produire une solution intégrant un workflow dynamique et de statistiques. 1.3 La mission comporte plusieurs phases : Non. 1.4 Conférence préalable à l'établissement des propositions : Non. 1.5 Le Maître	Clauses du RGAO	Clauses du RPAO
1.1 Nom, objectifs et description de la mission: Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet le recrutement d'un Entreprise ou d'un Groupement d'Entreprises pour la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministèr des Relations Extérieures. 1. Objectif global Dans le cadre de ce projet, il est question de doter le MINREX d'une solutio intégrée de gestion électronique du courrier (GEC), de gestion électronique de documents (GED), de système d'archivage électronique (SAE) des documents (d'une application de suivi des traitements des dossiers en ligne. 2. Objectifs spécifiques La Prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste à : • réaliser une analyse diagnostique de la situation de gestion du courrie des documents (archives) physiques et électroniques dans les services extérieurs du MINREX. Il doit faire une propositio de schéma d'organisation physique globale conformèment au observations faltes lors de l'analyse diagnostique de sorte à faciliter l passage à la gestion électronique; • définir un schéma du système global de gestion électronique du courrie et des documents à mettre en place au sein des services extérieurs du MINREX. Le Prestataire dot mettre l'accent sur le voir gestion électronique du courrier, gestion électronique des document (GED), système d'archivage électronique (SAE), l'application de suivi de traitements des dossiers en ligne; • procéder à la mise en œuvre d'une solution intégrée de la gestion électronique du courrier et des documents (GEC/GED/SAE/application cuivi des traitements des dossiers) sur les sites pilotes. Le Prestatai devrait produire une solution intégrant un workflow dynamique et de statistiques. 1.3 La mission comporte plusieurs phases : Non. 1.4 Conférence préalable à l'établissement des propositions : Non. 1.5 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Aucun. 1.6 Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption so les suivantes : Cf. RGAO.		Généralités
Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet le recrutement d'un Entreprise ou d'un Groupement d'Entreprises pour la conception, la réalisatio et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministèr des Relations Extérieures. 1. Objectif global Dans le cadre de ce projet, il est question de doter le MINREX d'une solutio intégrée de gestion électronique du courrier (GEC), de gestion électronique de documents (GED), de système d'archivage électronique (SAE) des documents d'une application de suivi des traitements des dossiers en ligne. 2. Objectifs spécifiques La Prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste à : • réaliser une analyse diagnostique de la situation de gestion du courrie des documents (archives) physiques et électroniques dans les services centraux et les services extérieurs du MINREX. It doit faire une propositio de schéma d'organisation physique globale conformément au observations faltes lors de l'analyse diagnostique de sorte à faciliter le passage à la gestion électronique; • définir un schéma du système global de gestion électronique du courrier et des documents à mettre en place au sein des services centraux extérieurs du MINREX. Le Prestataire dot mettre l'accent sur le volugestion électronique du courrier, gestion électronique des documents (GED), système d'archivage électronique (SAE), l'application de suivi de traitements des dossiers en ligne; • procéder à la mise en œuvre d'une solution intégrée de la gestion électronique du courrier et des documents (GEC/GED/SAE/application es suivi des traitements des dossiers) sur les sites pilotes. Le Prestatal devrait produire une solution intégrant un workflow dynamique et de statistiques. 1.3 La mission comporte plusieurs phases : Non. 1.4 Conférence préalable à l'établissement des propositions : Non. 1.5 Le Client envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités e avai : Non. 1.6 Les clauses du contrait relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption so les sui	1.1	Extérieures.
Dans le cadre de ce projet, il est question de doter le MINREX d'une solutio intégrée de gestion électronique du courrier (GEC), de gestion électronique de documents (GED), de système d'archivage électronique (SAE) des documents (d'une application de suivi des traitements des dossiers en ligne. 2. Objectifs spécifiques La Prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste à : • réaliser une analyse diagnostique de la situation de gestion du courrie des documents (archives) physiques et électroniques dans les services centraux et les services extérieurs du MINREX. Il doit faire une propositio de schéma d'organisation physique globale conformément au observations faltes lors de l'analyse diagnostique de sorte à faciliter il passage à la gestion électronique; • définir un schéma du système global de gestion électronique du courrie et des documents à mettre en place au sein des services centraux extérieurs du MINREX. Le Prestataire dot mettre l'accent sur le voir gestion électronique du courrier, gestion électronique des document (GED), système d'archivage électronique (SAE), l'application de suivi de traitements des dossiers en ligne: • procéder à la mise en œuvre d'une solution intégrée de la gestion électronique du courrier et des documents (GEC/GED/SAE/application of suivi des traitements des dossiers) sur les sites pilotes. Le Prestatait devrait produire une solution intégrant un workflow dynamique et de statistiques. 1.3 La mission comporte plusieurs phases : Non. 1.4 Conférence préalable à l'établissement des propositions : Non. 1.5 Le Maltre d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Aucun. 1.7.2 Le Client envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités dayal : Non. 1.8 Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption so les suivantes : Cf. RGAO.		Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet le recrutement d'une Entreprise ou d'un Groupement d'Entreprises pour la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère
intégrée de gestion électronique du courrier (GEC), de gestion électronique de documents (GED), de système d'archivage électronique (SAE) des documents d'une application de suivi des traitements des dossiers en figne. 2. Objectifs spécifiques La Prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste à : • réaliser une analyse diagnostique de la situation de gestion du courrie des documents (archives) physiques et électroniques dans les services centraux et les services extérieurs du MINREX. Il doit faire une propositio de schéma d'organisation physique globale conformément au observations faites lors de l'analyse diagnostique de sorte à faciliter li passage à la gestion électronique; • définir un schéma du système global de gestion électronique du courrie et des documents à mettre en place au sein des services centraux extérieurs du MINREX. Le Prestataire dot mettre l'accent sur le voir gestion électronique du courrier, gestion électronique des document (GED), système d'archivage électronique (SAE), l'application de suivi de traitements des dossiers en ligne; • procéder à la mise en œuvre d'une solution intégrée de la gestio électronique du courrier et des documents (GEC/GED/SAE/application es suivi des traitements des dossiers) sur les sites pilotes. Le Prestatait devrait produire une solution intégrant un workflow dynamique et de statistiques. 1.3 La mission comporte plusieurs phases : Non. 1.4 Conférence préalable à l'établissement des propositions : Non. 1.5 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Aucun. 1.7.2 Le Client envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités e avai : Non. 1.8 Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption so les suivantes : Cf. RGAO.		1. Objectif global
La Prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste à : • réaliser une analyse diagnostique de la situation de gestion du courrie des documents (archives) physiques et électroniques dans les services centraux et les services extérieurs du MINREX. Il doit faire une propositio de schéma d'organisation physique globale conformément au observations faltes lors de l'analyse diagnostique de sorte à faciliter li passage à la gestion électronique; • définir un schéma du système global de gestion électronique du courrie et des documents à mettre en place au sein des services centraux extérieurs du MINREX. Le Prestataire dot mettre l'accent sur le voir gestion électronique du courrier, gestion électronique des document (GED), système d'archivage électronique (SAE), l'application de suivi de traitements des dossiers en ligne; • procéder à la mise en œuvre d'une solution intégrée de la gestion électronique du courrier et des documents (GEC/GED/SAE/application of suivi des traitements des dossiers) sur les sites pilotes. Le Prestatait devrait produire une solution intégrant un workflow dynamique et de statistiques. 1.3 La mission comporte plusieurs phases : Non. 1.4 Conférence préalable à l'établissement des propositions : Non. 1.5 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Aucun. 1.7.2 Le Client envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités e avai : Non. 1.8 Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption so les suivantes : Cf. RGAO.		Dans le cadre de ce projet, il est question de doter le MINREX d'une solution intégrée de gestion électronique du courrier (GEC), de gestion électronique des documents (GED), de système d'archivage électronique (SAE) des documents et d'une application de suivi des traitements des dossiers en ligne.
réaliser une analyse diagnostique de la situation de gestion du courrie des documents (archives) physiques et électroniques dans les services centraux et les services extérieurs du MINREX. It doit faire une proposition de schéma d'organisation physique globale conformément au observations faites lors de l'analyse diagnostique de sorte à faciliter li passage à la gestion électronique; définir un schéma du système global de gestion électronique du courrie et des documents à mettre en place au sein des services centraux extérieurs du MINREX. Le Prestataire dot mettre l'accent sur le voir gestion électronique du courrier, gestion électronique des document (GED), système d'archivage électronique (SAE), l'application de suivi de traitements des dossiers en ligne; procéder à la mise en œuvre d'une solution intégrée de la gestion électronique du courrier et des documents (GEC/GED/SAE/application of suivi des traitements des dossiers) sur les sites pilotes. Le Prestatal devrait produire une solution intégrant un workflow dynamique et de statistiques. 1.3 La mission comporte plusieurs phases: Non. 1.4 Conférence préalable à l'établissement des propositions: Non. 1.5 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants: Aucun. 1.7.2 Le Client envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités e avai : Non. 1.8 Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption so les suivantes: Cf. RGAO.		2. Objectifs spécifiques
1.3 La mission comporte plusieurs phases : Non. 1.4 Conférence préalable à l'établissement des propositions : Non. 1.5 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Aucun. 1.7.2 Le Client envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités e avai : Non. 1.8 Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption so les suivantes : Cf. RGAO.	1.2	 réaliser une analyse diagnostique de la situation de gestion du courrier, des documents (archives) physiques et électroniques dans les services centraux et les services extérieurs du MINREX. Il doit faire une proposition de schéma d'organisation physique globale conformément aux observations faltes lors de l'analyse diagnostique de sorte à faciliter le passage à la gestion électronique; définir un schéma du système global de gestion électronique du courrier et des documents à mettre en place au sein des services centraux et extérieurs du MINREX. Le Prestataire dot mettre l'accent sur le volet gestion électronique du courrier, gestion électronique des documents (GED), système d'archivage électronique (SAE), l'application de suivi des traitements des dossiers en ligne; procéder à la mise en œuvre d'une solution intégrée de la gestion électronique du courrier et des documents (GEC/GED/SAE/application de suivi des traitements des dossiers) sur les sites pilotes. Le Prestataire devrait produire une solution intégrant un workflow dynamique et des
1.4 Conférence préalable à l'établissement des propositions : Non. 1.5 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Aucun. 1.7.2 Le Client envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités e avai : Non. 1.8 Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption so les suivantes : Cf. RGAO.		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
1.7.2 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Aucun. 1.7.2 Le Client envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités d'avai : Non. 1.8 Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption so les suivantes : Cf. RGAO.	1.3	La mission comporte piusieurs phases : Non.
1.7.2 Le Client envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités d'avai : Non. Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption so les suivantes : Cf. RGAO.	1.4	Conférence préalable à l'établissement des propositions : Non.
aval : Non. Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption so les suivantes : Cf. RGAO.	1.5	Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Aucun.
les suivantes : Cf. RGAO.	1.7.2	Le Client envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités er avai : Non.
Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 22/I	1.8	Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption son les sulvantes : Cf. RGAO.
. 1 - 17	Conception	, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019-22/109

2.	Eclaircissements, modifications apportés au DAO et recours
2.1	Des éclaircissements peuvent être demandés avant les quatorze (14) jours ouvrables précédant la date limite de dépôt des offres. Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées à l'adresse suivante : Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) au Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé.
3.	Etablissement des propositions
3.1	Les propositions doivent être soumises dans les langues suivantes : Français ou Anglais.
: :·	i. Deux ou plusieurs entreprises peuvent s'associer : Oul.
	ii. Le nombre de mois de travail du personnel spécialisé nécessaires à la mission est estimé à : Trois (03) mois.
3.2	iv. Le personnel clé doit possèder au minimum les qualifications et expériences suivantes : Un Chef de mission, responsable de la planification, de la mise en œuvre et de la supervision de l'activité. Il devra être de niveau BAC+5 en informatique ou en gestion ou diplôme équivalent, avec 10 ans d'expérience au moins, 03 projets similaires réalisés, les compétences d'expert en système d'information, ingénierie documentaire, expert en gestion électronique du courrier ou GED ou en système d'archivage avec une expérience dans le domaine de la dématérialisation ou de l'indexation de contenu ou du versioning documentaire ou de l'archivage électronique. Avoir une certification en management des projets, Avoir une certification ISO 9001 serait un atout, Avoir une expérience pratique dans la technologie du progiciel proposé. Un Expert en archivage (archiviste), de niveau BAC+3 au moins en informatique, archivage ou diplôme équivalent, avec 10 ans d'expérience au moins, 03 projets similaires réalisés, spécialisé dans le domaine des archives et de la
	documentation. Il doit avoir une très bonne maîtrise en documentation et techniques d'archivage numérique et électronique des documents. Maîtriser les normes d'archivage et de gestion documentaire est un atout. Un Formateur principal, de niveau Bacc+5 en Informatique au moins, avec 05 ans d'expérience au moins et 01 projet similaire réalisé au moins. Un expert en maintenance informatique de niveau Bacc+3 en maintenance informatique au moins, avec 05 ans d'expérience au moins et 01 projet similaire réalisé au moins. Les autres personnels au choix du Prestataire. Le personnel clé proposé sera évalué sur la base des pièces suivantes, datées de moins de trois (03) mois : • le CV signé par l'intèressé ; • la copie certifiée conforme et l'attestation de présentation de l'original du
	diplôme le plus élevé ; I'attestation de disponibilité signée par l'intéressé.

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 23/109

Clauses	Clauses du RPAO				
du					
RGAO					
3.5	La Proposition technique ne doit comporter aucune information financière, sous peine d'élimination du Candidat.				
3.8	L'élément dépenses locales doit être libellé dans la monnaie nationale : Oui.				
3.10	Les propositions doivent demeurer valides quatre-vingt-dix (90) jours après la date de soumission, soit jusqu'au :				
4.	Soumission, réception et ouverture des propositions				
4.2	Un représentant habilité du candidat doit parapher toutes les pages et signer, le cas échéant, toute partie de la proposition. Son habilitation est confirmée par une procuration écrite jointe aux propositions.				
4.3	Les candidats doivent soumettre un original et six (06) copies de chaque proposition, marqués comme tels. En cas de différence entre les exemplaires, c'est l'original qui fait foi.				
4.4	Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées, dans une enveloppe portant la mention "DOSSIER ADMINISTRATIF", l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention "PROPOSITION TECHNIQUE", et l'original et toutes les copies de la Proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention "PROPOSITION FINANCIERE" et l'avertissement "NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE". Les Candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle est déposée contre récépissé ou transmise par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél.: 222 20 39 40) au Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le à 15 heures 30 minutes précises. Renseignements à ajouter sur l'enveloppe extérieure: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »				

Clauses du RGAO

Clauses du RPAO

1. Volume 1 : Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

1.a	Déclaration d'intention de	l Madála (O.4 ·	
	soumissionner	Modèle (9.1 : Modèle de Déclaration d'intention de soumissionner) figurant à la Pièce N° 9 à compléter dûment, timbrer au taux en vigueur et signer.	Date, signature et cachet du Soumissionnaire à la fin du document.
1.b	Attestation de non redevance fiscale	Conforme à la législation de la République du Cameroun.	Délivrée par Service des Impôts compétent (datant de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou postérieure à la dat de signature de l'Avis d'Appel d'Offres).
1.c	Carte de contribuable	Conforme à la législation de la République du Cameroun.	Copie certifiée conforme par Service des Impôts compétent (datant de moins de trois (03) mois, à compter de la date limit de remise des offres ou postérieure à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres).
1.d	Attestation de localisation	Conforme à la légistation de la République du Cameroun.	Délivrée par Service des Impôts compétent (datant de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou postérieure à la dat de signature de l'Avis d'Appel d'Offres).
1.e	Plan de localisation	Conforme à la législation de la République du Cameroun.	Copie certifiée conforme par Service des Impôts compétent (datant de moins de trois (03) mois, à compter de la date limit de remise des offres ou postérieure à la date de signature de l'Avls d'Appel d'Offres).
1.f	Attestation de la CNPS	Conforme à la législation de la République du Cameroun.	Délivrée par Service de la CNPS compétent (datant de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou postérieure à la dat de signature de l'Avis d'Appel d'Offres).
1.g	Certificat de non exclusion des Marchés Publics	Conforme à la législation de la République du Cameroun.	Délivré par structure ARMP habilitée (datant de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou postérieur à la date de signatur de l'Avis d'Appel d'Offres).
1.h	Attestation de non faillite	Conforme à la législation de la République du Cameroun,	Délivrée par Greffe du Tribunal compèter (datant de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou postérieure à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres).

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 25/109

N° ORDRE	DOCUMENT/ APPELATION	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
1.i	Registre de commerce	Conforme à la législation de la République du Cameroun.	Copie certifiée conforme par Service du Tribunal compétent (datant de moins de trois (03) mois, à compter de la date lim de remise des offres ou postérieure à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres).
1.j	Caution de soumission	Modèle (9.2 : Modèle de Caution de Soumission) figurant à la Pièce N° 9 à compléter dûment et signer. Montant conforme de Hult Cent Mille (800 000) Francs CFA et durée de validité de cent vingt (120) jours.	Délivrée par la banque (compagnie d'assurances) retenue à cet effet (postérieure à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres).
1.k	Quittance de versement au Trésor Public pour achat du Dossier d'Appel d'Offres	Versement de Cinquante Sept Mille (57 000) Francs CFA à effectuer au Trésor Public.	Etablie et délivrée à cet effet par le Trés Public.
1.1	Attestation de domiciliation bancaire	Conforme à la législation de la République du Cameroun.	Délivrée par la banque retenue à cet ef (datant de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou postérieure à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres).
1.m	Procurations éventuellement nécessaires	Modèle (9.6 : Modèle de Pouvoirs au Signataire/Ma ndataire figurant à la Pièce N° 9 à compléter dûment et signer.	Signatures légalisées par Autorités Administratives habilitées (datant de moins de trois (03) mois, à compter de date limite de remise des offres ou postérieures à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres).

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 26/109

-9

N° ORDRE	DOCUMENT/ APPELATION	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
1.n	Accord de groupement, le cas échéant	Modèle (9.7 : Modèle d'Accord de Groupement) figurant en Pièce N° 9 à compléter dûment et signer	Signatures légalisées par Autorités Administratives habilitées (datant de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou postérieures à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres)
1.0	Règlement Particulier de l'Appel d'Offres	RPAO figurant à la Pièce N° 3 à lire, parapher et signer.	Paraphe à chaque page, date, signature et cachet du Soumissionnaire à la dernière page du document.
1.p	Cahier des Clauses Administratives Particulières	CCAP figurant à la Pièce N° 4 à lire, parapher et signer.	Paraphe à chaque page, date, signature et cachet du Soumissionnaire à la dernière page du document.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un Dossier Administratif complet, les pièces 1.a, 1.j, 1.k, 1.l (si groupement solidaire), 1.m et 1.n étant uniquement présentées par le Mandataire du groupement. Toute soumission non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable lors du dépouillement.

- 2. Volume 2 : Le dossier technique contiendra, outre la Lettre de soumission de la Proposition technique et la déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et de non-existence de l'entreprise sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP, les pièces ci-après visées dans le 3.4 du RGAO :
- i. Une brève description du Candidat et un aperçu de son expérience récente dans le cadre de missions similaires (Tableau 4B). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer les caractéristiques du personnel proposé, la durée de la mission, le montant du contrat et la part prise par le Candidat ;
- ii. Toutes observations ou suggestions éventuelles sur les Termes de Référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'Ouvrage (Tableau 4C);
- iii. Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission (Tableau 4D) ;
- iv. La composition de l'équipe proposée, par spécialité, ainsi que les tâches qui sont confiées à chacun de ses membres et leur calendrier (Tableau 4E) ;
- v. Des curriculums vitæ récemment signés par le personnel spécialisé proposé et le représentant du Candidat habilité à soumettre la proposition (Tableau 4F). Parmi les informations clés doivent figurer, pour chacun, le nombre d'années d'expérience du Candidat et l'étendue des responsabilités exercées dans le cadre de diverses missions au cours des dix (10) dernières années ;
- vi. Les estimations des apports de personnel (cadres et personnel d'appui, temps nécessaire à l'accomplissement de la mission) justifiées par des diagrammes à barres indiquant le temps de travail prévu pour chaque cadre de l'équipe (Tableaux 4E et 4G);
- vii. Une description détaillée de la méthode, de la dotation en personnel et du sulvienvisagés pour la formation ;



viii. Le calendrier des activités (programme de travail) ;

x. Les ressources matérielles et logistiques ;

xii. La capacité de préfinancement ;

La Proposition technique ne doit comporter aucune information financière.

3. Volume 3 : La proposition financière contiendra les pièces ci-après visées du 3.6 du RGAO :

N* ORDRE	DOCUMENTS APPELATION	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
5.A	Lettre de Soumission	Modèle (5.A – Lettre de Soumission de la Proposition financière) figurant à la Pièce n° 7 à remplir dûment, timbrer au taux en vigueur et signer.	Date, signature et cachet du Soumissionnaire à la fin du document.
5.B	Etat récapitulatif des coûts	Modèle (5.B Cadre de l'Etat récapitulatif des coûts) figurant à la Pièce n° 7 à remplir dûment et signer.	
5.C	Coûts unitaires du Personnel Clef	Modèle (5.C Cadre de Coûts unitaires du Personnel Clef) figurant à la Pièce n° 7 à remplir dûment et signer.	
5.D	Coûts unitaires du Personnel d'exécution	Modèle (5.D Cadre de Coûts unitaires du Personnel d'exécution) figurant à la Pièce n° 7 à remplir dûment et signer.	
N° ORDREA	DOCUMENTS APPELATION		AUTHENTIFICATION
5,E	Bordereau des Prix	Modèle (5.E Cadre du	Paraphe sur chaque page, date, signature et cachet du

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 28/109



			la re e	Pordereau des Prix) figurant à la Pièce n° 7 à lemplir dûment let signer.	Soumissionnaire à la fin du document.	
	5.F	Devis Quantitatif et Estimatif	C E fi	Modèle (5.F Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif) igurant à la Pièce n° 7 à emplir dûment et signer.	Paraphe sur chaque page, date, signature et cachet du Soumissionnaire à la fin du document.	
	5.K	Sous-détails des Prix Unitaires/Déco mpositions des Prix Forfaitaires	0 d L d E d F fi	Modèles (5.K Cadre de Sous- létails des Prix Juitaires/Cadre de Décompositions des Prix Forfaitaires) Igurant à la Pièce n° 7 à remplir dûment et signer.	Paraphe sur chaque page, date, signature et cachet du Soumissionnaire à la fin du document.	
	:					
4.6	Le Dossier Administratif et les propositions techniques et financières rédigés en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposés contre récépissé ou transmis par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél.: 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le à 15 heures 30 minutes précises.					ls, re on e, ns
4.7	- Dan exté OFF Env «En Elle conf Com	s un premier te rieure, «Envelop RE TECHNIQU eloppe extérieure veloppe B : OFF est effectuée, le iérences du nouv mission Interne q	mps pe E»), i, ii) RE eau le P	A : DOSSIER , l'une après l'aut) «Enveloppe A TECHNIQUE». bâtiment du Mir l'assation des Mar	séries des trois enveloppes (Envelop ADMINISTRATIF» et «Enveloppe le re, dans l'ordre chronologique suivant : DOSSIER ADMINISTRATIF», et la à 16 heures précises dans la salle histère des Relations Extérieures, par richés (CMPM) du Ministère des Relatio umissionnaires qui le désirent ou de leu	3: (i) (iii) de la ns
	repr offre - Dan de l' offre qui cont	ésentants dûmei es. es un deuxlème l'évaluation des o es financières ser sera communique	tem ffres a ré ée a	nandatés et aya ps et, à l'issue d s techniques, l'ou éalisée dans les l aux Soumissionna	nt une parfaite connaissance de leu et une parfaite connaissance de leu e l'examen des pièces administratives verture des enveloppes C renfermant l'mêmes conditions, à une date ultérieu aires dont les dossiers administratifs so echnique supérieure ou égale à 70 poir	et es ire



Lesdits Soumissionnaires retenus peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Clauses du RGAO	Clauses du RPAO	
5.	Evaluation des propositions	
	Evaluation des propositions techniques	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Les principaux critères d'évaluation se présentent comme suit :	

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une plèce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s).
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années ou existence de l'entreprise sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié.

2. Critères essentiels

5.3

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée sur les critères suivants :

		Notation	
N°	Critères	Note obtenue	Note maximale
Α	Qualifications et expériences dans les prestations similaires du personnel d'encadrement proposé		. 25
В	Qualité de l'offre, organisation, méthodologie et planning d'exécution de la Prestation		25
С	Ressources matérielles et logistiques à mobiliser		20
D	Références au cours des cinq (05) demières années		20
E	Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit		10
	Total		100

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce n° 12. Seules les offres, qui auront obtenu au moins soixante-dix (70) points sur cent (100) à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

Clauses du RGAO	Clauses du RPAO
	Ouverture et évaluation des propositions financières et recours
	L'évaluation du montant corrigé de l'Offre financière s'établit ainsi qu'il suit : a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé, à moins que, de l'avis de la Sous-commission d'Analyse, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le prix total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé;
5.9	 b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé; c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que ce montant soit lié à une erreur arithmétique confirmée par le sous-détail dudit prix, auquel cas le montant en chiffres prévaudra sous réserve des alinéas (a) et (b) ci-dessus. La comparaison des offres retenues se fera sur la base du prix Toutes Taxes Comprises en prenant en compte toutes les rubriques du Cadre du Bordereau des Prix et les quantités correspondantes du Cadre du Bordereau des Prix et les quantités correspondantes du Cadre du Bordereau des Prix et les quantités correspondantes du Cadre du Bordereau des Prix et les quantités correspondantes du Cadre du Bordereau des Prix et les quantités correspondantes du Cadre du Bordereau des Prix et les quantités correspondantes du Cadre du Bordereau des Prix et les quantités prix et les prix et les quantités de la cadre du Bordereau des Prix et les quantités de la cadre du Bordereau des Prix et les quantités de la cadre du Bordereau des Prix et les quantités de la cadre du Bordereau des Prix et les quantités de la cadre du Bordereau des Prix et les quantités de la cadre du Bordereau des Prix et les quantités de la cadre du Bordereau des Prix et les quantités de la cadre du Bordereau des Prix et les quantités de la cadre du Bordereau des Prix et les quantités de la cadre du Bordereau des Prix et les quantités de la cadre du Bordereau des Prix et les quantités de la cadre du Bordereau de la
	quantités correspondantes du Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif aînsi que les corrections éventuelles. Les montants figurant à la soumission seront rectifiés conformément à la procédure décrite ci-dessus et le consentement du Soumissionnaire concerné sera considéré comme engageant ce dernier. Si le Soumissionnaire n'accepte pas les corrections ainsi effectuées, son offre sera rejetée et sa caution de soumission saisie. Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le Président de la Commission de Passation des Marchés peut, sur proposition de la Sous-commission d'analyse, demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre. La demande d'éclaircissement et la réponse qui lui est apportée sont formulées par écrit, mais aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire, pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes par la Sous-commission d'analyse fors de l'évaluation des soumissions conformément aux dispositions du RPAO.
5.10	Le Prestataire sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le RPAO. Note financière La note financière s'obtient de la manière suivante : - 100 points pour l'offre non éliminée sur les plans administratif, technique et financier et dont le montant corrigé est le plus bas ; et - 100xM _{cb} /M _{cs} pour l'offre non éliminée sur les plans administratif, technique et financier d'un Soumissionnaire quelconque, avec M _{cb} =Montant corrigé de l'offre non éliminée le plus bas et M _{cs} =Montant corrigé de l'offre du Soumissionnaire considéré. Evaluation technico-financière Seules les Offres des soumissions conformes pour l'essentiel aux exigences administratives et aux prescriptions techniques et qualifiées après l'évaluation financière seront admises à l'évaluation technico-financière consistant à attribuer à chacune une note globale ou technico-financière conformément à la formule suivante : Note technico-financière = 0,70 x Note technique + 0,30 x Note financière Ainsi il sera établi un classement des offres selon le mieux-disant permettant de déterminer le choix du Maître d'Ouvrage.

Clauses du RGAO	Clauses du RPAO
6.	Négociations
6.1	Les négociations ont lieu à l'adresse suivante : Direction des Affaires Générales (Sous- direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) au Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé.
7.	Attribution du contrat
7.1	Une fois les négociations menées à bien, le Maître d'Ouvrage attribue le contrat et publie les résultats.
7.2	Le début de la Prestation est prévu dès la notification de l'ordre de service de démarrage de ladite Prestation.

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 32/109

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace -- Work -- Fatherland

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

MINISTERE DES RE	LATIONS EXTERIEURES
COMMISSION INTERNE DE P	ASSATION DES MARCHES (CIPM)
•	*************************************
	FFRES NATIONAL OUVERT
POUR LA CONCEPTION, LA REA DE GESTION ELECTRONIQUE D	LISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME U COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
	南外壳膏水水膏中角水内膏水水 类
<u>.</u>	INANCEMENT:
_	D'INVESTISSEMENT DU MINREX
	CE : 2019 TION : 53 06 340010 2022
· . ·.	*********
DOSSI	ER D'APPEL D'OFFRES
	李孙水李水李水李水李秀
PIECE Nº 4 : CAHIER DES C	LAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES
• • •	(CCAP)

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 33/109



SOMMAIRE

Ch	apitre I:	Généralités
	Article 1	: Objet de la Lettre Commande (CCAG complété)
	Article 2	: Procédure de passation de la Lettre Commande (CCAG complété)
	Article 3	: Définitions et attributions (CCAG Article 2 complété)
	Article 4	: Langue, loi et réglementation applicables (CCAG complété)
	Article 5	: Pièces constitutives de la Lettre Commande (CCAG Article 8)
	Article 6	: Textes généraux applicables (CCAG complété)
	Article 7	: Communication (CCAG Articles 5 et 6 complétés)
	Article 8	: Ordres de service (CCAG Article 7)
	Article 9	: Marché à tranches conditionnelles (CCAG complété)
	Article 10	: Matériel et personnel du Prestataire (CCAG complété)
Çh	apitre II : C	Clauses Financières
		: Garanties et cautions (CCAG complété)
	Article 12	: Montant de la Lettre Commande (CCAG complété)
		: Lieu et mode de paiement (CCAG complété)
		: Variation des prix (CCAG Article 16)
	Article 15	: Formules de révision des prix (CCAG Article 17)
	Article 16	: Formules d'actualisation des prix (CCAG Article 17)
	Article 17	: Avances (CCAG Article 18)
	Article 18	: Règlement de la Prestation (cf. Article 19 CCAG complété)
	Article 19	: Intérêts moratoires (CCAG Article 28)
	Article 20	: Pénalités de retard (CCAG Article 29 complété)
	Article 21	: Décompte final (CCAG complété)
	Article 22	: Décompte général et définitif (CCAG complété)
	Article 23	: Régime fiscal et douanier (CCAG complété)
	Article 24	: Timbre et enregistrement de la Lettre Commande (CCAG Article 20)

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 34/109

-9

C	napitre III :	Execution de la Prest	ation
			restation (CCAG complété)
			e d'Ouvrage (CCAG complété)
	Article 28	∹: Obligations du Prest	staire (CCAG complété)
	Article 29	: Assurances (CCAG	complété).,,,,,,,,
	Article 30	: Programme d'exécutio	n (CCAG complété)
· · · ·			nel (CCAG complété)
C	napitre IV :	De la recette	
			i et de recette (CCAG Article 36) n (CCAG Article 36)
CH	napitre V ; (Clauses diverses	
	Article 35	: Cas de force majeure	(CCAG Article 41
	Article 36	: Résiliation de la Lettre	Commande (CCAG Article 42)
	Article 37	: Différends et litiges (CCAG Article 48)
	Article 38	: Edition et diffusion d	e la présente Lettre Commande (CCAG complété) .
	Article 39	et dernier : Entrée en v	rigueur de la Lettre Commande (CCAG complété)

Chapitre I : Généralités

Article 1 : Objet de la Lettre Commande (CCAG complété)

La présente Lettre Commande a pour objet la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures.

Article 2 : Procédure de passation de la Lettre Commande (CCAG complété)

La présente Lettre Commande est passée après l'Appel d'Offres National Ouvert N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 du pour la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures

Article 3 : Définitions et attributions (CCAG Article 2 complété)

3,1, Définitions générales

Pour l'application des clauses de la présente Lettre Commande, il est précisé que les attributions sont exercées comme indiqué ci–après :

- L'organisme chargé du contrôle externe de la présente Lettre Commande est le Ministère des Marchés Publics. A ce titre, il vérifie, à travers les contrôles inopinés, l'effectivité et la qualité des prestations réalisées et réceptionnées. Il procède également à la vérification a posteriori de l'adéquation entre les prestations facturées, les paiements effectués et les prestations réalisées, signale au Chef de Service de la Lettre Commande, à l'Ingénieur de Lettre Commande et/ou au Maître d'œuvre, les cas de manquements observés dans l'exécution et vise le décompte définitif de la présente Lettre Commande.
- Le Maître d'Ouvrage est le Ministre des Relations Extérieures. Il représente l'administration bénéficiaire de la Prestation, signe la Lettre Commande, conserve les originaux des documents s'y rapportant et en assure le bon fonctionnement.
- Les attributions de Chef de Service de la Lettre Commande sont dévolues au **Directeur** des **Affaires Générales du MINREX**, dénommé ci-après le Chef de Service. Il est responsable de la direction générale de la Prestation, arrête toutes les dispositions technico-financières et représente le Maître d'Ouvrage auprès des instances d'arbitrage des litiges.
- Les attributions d'Ingénieur de la Lettre Commande sont exercées par le Chef de la Cellule des Nouvelles Technologies et de la Cryptographie du MINREX dénommé ci-après l'Ingénieur. Il est chargé du suivi et du contrôle technique et financier de l'exécution de la Lettre Commande, apprécie, décide et donne toutes les instructions n'entraînant aucune incidence financière. Il rend compte au Chef de Service.
- Commission de sujvi et de recette technique : sans objet.
- Le Prestataire est ______, qui est (sont) chargé(s) de l'exécution de la Prestation.
- La Commission de Passation des Marchés compétente est la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINREX qui est un organe d'appui technique pour la passation de la présente Lettre Commande.
- La Commission de Contrôle des Marchés compétente : Sans objet.

9_

3.2. Nantissement

La présente Lettre Commande peut être donnée en nantissement, sous réserve de toute forme de cession de créance.

En vue de l'application du régime de nantissement prévu par le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, sont désignés comme suit :

- Responsable chargé de la liquidation et de l'ordonnancement de la dépense : le Ministre des Relations Extérieures ;
- Comptable chargé des paiements: le Payeur Général du Trésor au MINFI;
- Responsables compétents pour fournir les renseignements : le Directeur des Affaires Générales et le Chef de la Cellule des Nouvelles Technologies et de la Cryptographie du MINREX.

Article 4 : Langue, lois et règlements applicables (CCAG complété)

- 4.1. La langue utilisée est le Français et/pu l'Anglais.
- 4.2. Le Prestataire s'engage à observer les lois et règlements en vigueur en République du Cameroun et ce, aussi bien dans sa propre organisation que dans la réalisation de la Lettre Commande.

Si ces lois et règlements en vigueur à la date de signature de la présente Lettre Commande venaient à être modifiés après la signature de la Lettre Commande, les coûts éventuels qui en découleraient directement seraient pris en compte sans gain ni perte pour chaque partie.

Article 5 : Pièces constitutives de la Lettre Commande (CCAG Article 8)

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre Commande sont par ordre de priorité:

- La Lettre de Soumission ou l'Acte d'Engagement;
- La Soumission du Prestataire et ses Annexes dans toutes les dispositions non contraires au Cahier des Clauses Administratives Particulières et aux Termes de Référence finalisés ou Description des Services;
- Le Cahier des Clauses Admirfistratives Particulières (CCAP);
- 4. Les Termes de Référence ou Description des Services ;
- 5. Les éléments propres à la détermination du montant de la Lettre Commande, tels que, par ordre de priorité : le Bordereau des Prix, le Devis Quantitatif et Estimatif, les Décompositions des Prix Forfaitaires et/ou les Sous-détails des Prix Unitaires ;
- Le Projet/Programme d'Exécution ou Plan d'Action approuvé ;
- 7. Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics de services et de prestations intellectuelles mis en vigueur par l'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 ;
- 8. Le ou les Cahiers des Clauses Techniques Générales (CCTG) applicables aux prestations faisant l'objet de la Lettre Commande.

Article 6 : Textes généraux applicables (CCAG complété)

La présente Lettre Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- [1. La Loiin° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- La Loi-cadre n° 96/12 du 05 doût 1996 sur la gestion de l'environnement ;
- 3. La Loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- 4. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 37/109

- 5. Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) :
- Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics :
- 7. Le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- 8. Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics:
- 9. Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- 10. Le Décret n° 2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures :
- 11. Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- 12. L'Arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais du Dossier d'Appel d'Offres ;
- 13. L'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics :
- 14. L'Arrêté n° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les Dossiers Types d'Appels d'Offres pour les Marchés Publics ;
- 15. La Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- 17. Les Normes Techniques en vigueur au Cameroun.

Article 7 : Communication (CCAG Articles 5 et 6 complétés)

a. Dans le cas où le Prestataire est le destinataire :

7.1. Toutes les communications au titre de la présente Lettre Commande sont écrites et les notifications faites aux adresses ci-après :

Madame/Monsieur	(nom et prénom	
(titre) de	(nom de la société), BP	(numéro) (ville),
Tél. :, F	ax:	
Passé le délai de 15 ju	ours fixé à l'Article 6.1 du CCAG	pour faire connaître au Maître
d'Ouvrage et au Chef d	le Service, son domicile, les corre	spondances seront valablement
adressées à la Mairie d	le Yaoundé i dont relève le lieu d'e	exécution de la Prestation.
Monsieur le Ministre d	tre d'Ouvrage len est le destinataire des Relations Extérieures à Yaound nef de service et à l'Ingénieur, le ca	lé, avec copie adressée, dans les
	ra toutes notifications écrites ou à l'Ingénieur avec copie au (

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 38/109

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 7)

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

- 8.1 L'ordre de service de commencer la Prestation est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié au Prestataire par le Chef de Service avec copie au Chef de Service, à l'Ingénieur et à l'Organisme Payeur.
- 8.2 Sur proposition du Chef de Service, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution de la Lettre Commande seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de service au Prestataire avec copie au Chef de Service, à l'Ingénieur et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.
- 8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal de la Prestation seront directement signés et notifiés au Prestataire par le Chef de Service avec copie à l'Ingénieur.
- 8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Prestataire par le Chef de service, avec copie au Chef de Service et à l'Ingénieur.
- 8.5. Les ordres de service de suspension et de reprise de la Prestation pour cause de force majeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de Service au Prestataire avec copie au Chef de service et à l'Ingénieur.
- **8.6.** Le Prestataire dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Prestataire d'exécuter les ordres de service reçus.

Article 9 : Marché à tranches conditionnelles (CCAG complété)

Sans objet.

Article 10 : Matériel et personnel du Prestataire (CCAG complété)

- 10.1. Toute modification même partielle apportée aux propositions de l'offre technique n'interviendra qu'après agrément écrit du Maître d'Ouvrage ou du Chef de Service. En cas de modification, le Prestataire le fera remplacer par un personnel de compétence (qualifications et expérience) au moins égale ou par un matériel de performance similaire et en bon état de marche.
- 10.2. Toute modification unilatérale apportée aux propositions en matériel et en personnel d'encadrement de l'offre technique, avant et pendant l'exécution de la Prestation constitue un motif de résiliation de la Lettre Commande tel que visé à l'Article 35 ci-dessous ou d'application de pénalités
- Le Prestataire sera alors passible de la pénalité spécifique de deux cent mille (200 000) Francs CFA pour chaque cas de remplacement ainsi que, le cas échéant, de la réfaction de dix pour cent (10%) sur le prix unitaire ou forfaitaire de l'expert (des experts) et/ou du matériel concerné(s).
- 10.3 Toute modification apportée sera notifiée au Maître d'Ouvrage.
- 10.4 Le Prestataire utilisera pour ses interventions et à sa charge son propre personnel d'exécution.
- Ledit personnel, dont les spécifications, selon le cas, des rôles et responsabilités individuelles, sont communiquées par le Prestataire à l'Ingénieur, est composé de Six (06) agents.

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 39/109

-

Ceux-ci devront être identifiables par une tenue de travail appropriée, de façon à être distingués parfaitement des usagers, des visiteurs et du personnel du Ministère des Relations Extérieures.

Chapitre II : Clauses financières

Article 11 : Garanties et cautions (CCAG complété)

11.1. Cautionnement définitif

Le cautionnement définitif, garantissant l'exécution intégrale de la Prestation, sera constitué dans un délai de vingt (20) jours, à compter de la date de notification de la Lettre Commande. Le cautionnement provisoire est restitué au Prestataire après constitution de ce cautionnement définitif.

Son montant est fixé à trois pour cent (3%) du montant Toutes Taxes Comprises de la Lettre Commande.

Le cautionnement définitif peut être remplacé par une caution personnelle et solidaire d'une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances. Le cautionnement sera restitué ou la caution bancaire le remplaçant libérée, sur demande écrite du Prestataire, à la fin de la Prestation, après la recette technique à l'achèvement de la Prestation dans le délai maximum d'un (01) mois.

11,2. Cautionnement de garantie

NET A MANDATER (NAM = HT - AIR)

Le Cautionnement ou la retenue de garantie n'est pas requis(e) pour les marchés de services et de prestations intellectuelles.

11.3. Une avance de démarrage pourra être consentie au Prestataire sur sa demande. Son montant sera au plus égal à vingt pour cent (20%) du montant Toutes Taxes Comprises de la Lettre Commande. Elle sera cautionnée à cent pour cent (100%) par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances ; la rédaction de la caution sera conforme au modèle joint au Dossier d'Appel d'Offres.

Le remboursement de l'avance visée ci-dessus est effectué par précompte sur les acomptes ou éventuellement sur le solde dû au Prestataire. Le remboursement de cette avance commence dès le premier décompte. Il doit être terminé au plus tard lorsque le montant de la Prestation facturée atteint quatre-vingts pour cent (80%).

Le montant à rembourser à l'occasion de chaque décompte est de vingt-cinq pour cent (25%) du montant du décompte.

Le montant de la Lettre Commande, tel qu'il ressort du Devis Quantitatif et Estimatif, est de

Article 12 : Montant de la Lettre Commande (CCAG complété)

	Francs CFA Toutes Taxes Comprises. Soit :			
	MONTANT EN CHIFFRES (F CFA)	MONTANT EN LETTRES (Francs CFA)		
HT				
TVA (19,25%HT)				
TTC (TTC = HT + TVA)				
AIR (2,2% OU 5,5%HT)				

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 40/109



Article 13 : Lieu et mode de palement (CCAG complété)

•		
Commande, par vireme	ent au compte b <mark>ancaire</mark>	dues, au titre de l'exécution de la présente Lettre n°, ouvert auprès de, au nom du Prestataire.
Article 14 : Variation of	les prix (CCAG Article	16}
14.1. Les prix sont ferm	nes et non révisables.	
a. Les acomptes p	payés au Prestataire au	titre des avances ne sont pas révisables.
b. La révision est prix.	: « gelée » à l'expiration	on du délai contractuel, sauf en cas de baisse de
14.2. Modalités d'actua	disation des prix	
Sans objet,		
Article 15 : Formules	de révision des prix (CCAG Article 17)
Sans objet.		
Article 16 : Formules	d'actualisation des pri	ix (CCAG Article 17)
Sans objet.		
Article 17 : Avances (0	CCAG Article 18)	

Une avance de démarrage pourra être consentie au Prestataire sur sa demande. Son montant sera au plus égal à vingt pour cent (20%) du montant Toutes Taxes Comprises de la Lettre Commande. Elle sera cautionnée à cent pour cent (100%) par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances ; la rédaction de la caution sera conforme au modèle joint au Dossier d'Appel d'Offres.

Le remboursement de l'avance visée ci-dessus est effectué par précompte sur les acomptes ou éventuellement sur le solde dû au Prestataire. Le remboursement de cette avance commence dès le premier décompte. Il doit être terminé au plus tard lorsque le montant de la Prestation facturée atteint quatre-vingts pour cent (80%).

Le montant à rembourser à l'occasion de chaque décompte est de vingt-cinq pour cent (25%) du montant du décompte.

Article 18 : Règlement de la Prestation (cf. Article 19 CCAG complété)

- 18.1. Constatation des prestations exécutées avant le 30 de chaque mois : le Prestataire et l'Ingénieur établissent un attachement contradictoire qui récapitule et fixe les quantités réalisées et constatées pour chaque poste du Bordereau des Prix au cours du mois et pouvant donner droit au paiement.
- 18.2. Décompte mensuel au plus tard le cinq (5) du mois suivant le mois des prestations : le Prestataire remettra en sept (07) exemplaires à l'Ingénieur, deux projets de décompte provisoire mensuel (un décompte hors TVA et un décompte du montant des taxes), selon le modèle agréé et établissant le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution de la Lettre Commande, depuis le début de celle-ci.

Seul le décompte hors TVA sera réglé au Prestataire. Le décompte du montant des taxes fera Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 41/109



l'objet d'une écriture d'ordre entre les budgets du Ministère des Relations Extérieures et du Ministère en charge des finances.

Le montant HTVA de l'acompte à payer au Prestataire sera mandaté comme suit :

- [100-2,2 ou 5,5]% versé directement au compte du Prestataire ;
- 2,2 ou 5,5% versé au Trésor public au titre de l'AIR dû par le Prestataire.

L'Ingénieur disposera d'un délai de sept (07) jours maximum, pour transmettre au Chef de Service, les décomptes qu'il a approuvés de façon à ce qu'ils soient en sa possession au plus tard le 12 du mois.

Le Chef de Service dispose d'un délai de 14 jours maxi) pour procéder à la signature des décomptes.

Les décomptes en dix (10) exemplaires, seront présentés par le Prestataire en francs CFA à l'Ingénieur accompagné d'une demande de paiement.

La demande de paiement doit faire apparaître le montant total de la Lettre Commande, le montant des sommes déjà perçues, le montant de la facture concernée, ainsi que celui des remboursements effectués au titre de l'avance de démarrage.

Les versements d'acomptes interviennent dans les soixante (60) jours à compter de la date de transmission au comptable compétent des constatations ouvrant droit à paiement.

18.3. Décompte général - Etat du solde après approbation du rapport final : le Prestataire adresse au Maître d'Ouvrage une demande de solde sous forme de décompte général faisant apparaître la récapitulation des sommes déjà perçues ainsi que du solde à verser ; cette récapitulation constitue le décompte général.

Le paiement du dernier décompte est conditionné par la remise du rapport final par le Prestataire au Maître d'ouvrage, et l'acceptation, par ce dernier, dudit rapport dans un délai de quinze (15) jours francs.

Article 19 : Intérêts moratoires (CCAG Article 28)

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues, conformément aux stipulations de la Sous-section IV, Section IV, Chapitre III, Titre IV du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 20 : Pénalités (CCAG Article 29 complété)

20.1 Pénalités de retard

Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

- Un deux millième (1/2000èmo) du montant Toutes Taxes Comprises de la Lettre Commande de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la Lettre Commande;
- Un millième (1/1000^{ème}) du montant Toutes Taxes Comprises de la Lettre Commande de base par jour calendaire de retard au- delà du trentième jour.

Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant Toutes Taxès Comprises de la Lettre Commande de base avec ses avenants.

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 42/109

20.2 Pénalités spécifiques

Indépendamment des pénalités pour dépassement du délai contractuel, le Prestataire est passible d'une pénalité de cinquante mille (50 000) Francs CFA pour inobservation des clauses de la Lettre Commande, notamment :

- Remise tardive de l'attestation de domiciliation du Prestataire (Article 7 du CCAP);
- Remise tardive du cautionnement définitif (Article 11 du CCAP);
- Remise tardive des assurances (Article 29 du CCAP);
- Remise tardive du programme d'exécution de la Prestation pour autant que le retard soit du fait du Prestataire (Article 30 du QCAP);
- Remise des rapports dans un délai supérieur à sept (07) jours après la fin de la période couvrant l'étape considérée.

Article 21: Décompte final (CCAG complété)

Après achèvement de la Prestation et dans un délai maximum de sept (07) jours après la date de recette, le Prestataire établira à partir des constats contradictoires, le projet de décompte final de la Prestation effectivement réalisée qui récapitule le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution de la Lettre Commande dans son ensemble.

Le Chef de Service dispose d'un délai de sept (07) jours pour notifier le projet rectifié et accepté à l'ingénieur.

Le Prestataire renvoie le décompte final revêtu de sa signature dans un délai de cinq (05) jours.

Article 22 : Décompte général et définitif (CCAG complété)

Le décompte final tient lieu de décompte général et définitif.

Article 23 : Régime fiscal et douanler (CCAG complété)

Le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 définit les modalités de mise en œuvre du régime fiscal des Marchés Publics.

Ces éléments doivent être intégrés dans les charges que le Prestataire impute sur ses coûts d'intervention et constituer t'un des éléments des sous-détails des prix Hors Taxes.

Le prix Toutes Taxes Comprises (TTC) s'entend Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) incluse.

Article 24 : Timbre et enregistrement de la Lettre Commande (CCAG Article 20)

Sept (07) exemplaires originaux de la Lettre Commande seront timbrés et enregistrés par les soins et aux frais du Prestataire, conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de non-respect du délai réglementaire pour l'enregistrement, la Lettre Commande pourra être résiliée de plein droit.

Après enregistrement, cinq (05) exemplaires enregistrés seront retournés à la Direction des Affaires Générales du MINREX pour ventilation.

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX; août 2019 43/109

Chapitre III : Exécution de la Prestation

Article 25 : Consistance de la Prestation

La Prestation porte, de façon globale, sur la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures. Celle-ci consiste en :

- La réalisation d'une analyse diagnostique de la situation de gestion du courrier, des documents (archives) physiques et électroniques dans les services centraux et les services extérieurs du MINREX. Il doit faire une proposition de schéma d'organisation physique globale conformément aux observations faites lors de l'analyse diagnostique de sorte à faciliter le passage à la gestion électronique;
- La définition d'un schéma du système global de gestion électronique du courrier et des documents à mettre en place au sein des services centraux et extérieurs du MINREX. Le Prestataire dot mettre l'accent sur le volet gestion électronique du courrier, gestion électronique des documents (GED), système d'archivage électronique (SAE), l'application de suivi des traitements des dossiers en ligne;
- o La mise en œuvre d'une solution intégrée de la gestion électronique du courrier et des documents (GEC/GED/SAE/application de suivi des traitements des dossiers) sur les sites pilotes. Le Prestataire devrait produire une solution intégrant un workflow dynamique et des statistiques.

Article 26 : Délai d'exécution de la Lettre Commande (CCAG Article 20)

26.1. Le délai d'exécution de la Prestation, objet de la présente Lettre Commande, est de

26.2. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la Prestation.

Article 27 : Obligations du Maître d'Ouvrage (CCAG complété)

- 27.1. Le Maître d'Ouvrage est tenu de fournir au Prestataire les informations nécessaires à l'exécution de sa mission, et de lui garantir, aux frais de ce dernier, l'accès au site du projet, les facilitations d'installation sur les lieux, de désignation de ses interlocuteurs et d'octroi des fournitures que sont l'énergie et l'eau.
- 27.2. Le Maître d'Ouvrage assure au Prestataire protection contre les menaces, outrages, violences, voies de fait, injures ou diffamations dont il peut être victime en raison ou à l'occasion de l'exercice de sa mission.

Article 28 : Obligations du Prestataire (CCAG complété)

- 28.1. Le Prestataire exécute la Prestation et remplit ses obligations de façon diligente, efficace et économique, conformément aux normes, techniques et pratiques généralement acceptées dans son domaine d'activité.
- 28.2. Pendant la durée de la Lettre Commande, le Prestataire ne s'engage pas directement ou indirectement, dans des activités professionnelles ou contractuelles susceptibles de compromettre son indépendance par rapport aux missions qui lui sont dévolues.
- 28.3. En cas de conflit d'intérêt du fait d'un membre de l'équipe de la mission, le Prestataire doit le signaler par écrit au Maître d'Ouvrage et doit remplacer l'expert en question, impliqué dans le projet et la Lettre Commande.

Le conflit d'intéret sentend de toute situation dans laquelle le Prestataire pourrait tirer des profits girects ou indirects d'un marché passé par le Maître d'Ouvrage auprès duquel il est consulté ou toute situation dans laquelle il a des intérêts personnels ou financiers suffisants pour Conception, réalisationes déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 44/109

compromettre son impartialité dans l'adcomplissement de ses fonctions ou de nature à affecter défavorablement son jugement.

28.4. Le Prestataire est tenu au secret professionnel vis-à-vis des tiers, sur les informations, renseignements et documents recueillis ou portés à sa connaissance à l'occasion de l'exécution de la Lettre Commande.

A ce titre, les documents établis par le Prestataire au cours de l'exécution de la Lettre Commande ne peuvent être publiés ou communiqués qu'avec l'accord écrit du Maître d'Ouvrage.

- 28.5. Le Prestataire est tenu lors du dépôt du rapport final, de restituer tous les documents empruntés au Maître d'Ouvrage.
- 28.6. Le Prestataire ainsi que ses associés ou ses sous-traitants s'interdisent pendant la durée de la Lettre Commande, et à son issue pendant six (06) mois, de fournir des biens, prestations ou services destinés au Maître d'Ouvrage découlant de la Prestation ou ayant un rapport étroit avec elle (à l'exception de l'exécution de la Prestation ou de leur continuation).
- 28.7. Le Prestataire doit prendre en charge des frais professionnels et de la couverture de tous risques de maladie et d'accident dans le cadre de sa mission.
- 28.8. Le Prestataire ne peut pas modifier la composition de l'équipe proposée dans son offre technique sans l'accord écrit du Maître d'Ouvrage.

Article 29 : Assurances (CCAG complété)

Le Prestataire devra justifier au plus tard vingt (20) jours après la notification de la Lettre Commande qu'il est titulaire d'une police d'assurances en responsabilité professionnelle couvrant les dommages de toutes natures causés aux tiers

Article 30 : Programme d'exécution (CCAG complété)

Dans un délai maximum de sept (07) jours, à compter de la notification de l'ordre de service de commencer la Prestation, le Prestataire soumettra, en six (06) exemplaires, à l'approbation [du Chef de Service après avis de l'Ingénieur le programme d'exécution de la Prestation conforme aux Termes de Référence. Ledit programme approuvé constitue une pièce contractuelle.

Ce programme sera exclusivement présenté selon les modèles fournis.

Deux (2) exemplaires de ces pièces lui seront retournés dans un délai de cinq (05) jours à partir de leur réception avec :

- Soit la mention d'approbation " BON POUR EXECUTION";
- Soit la mention de leur rejet accompagnée des motifs dudit rejet.

Le Prestataire disposera alors de trois (03) jours pour présenter un nouveau projet. Le Chef de Service disposera alors d'un délai de trois (03) jours pour donner son approbation ou faire d'éventuelles remarques Les délais d'approbation du programme d'exécution sont suspensifs du délai d'exécution.

L'approbation donnée par le Chef de Service n'attenuera en rien la responsabilité du Prestataire. Cependant les parties de la Prestation exécutées avant l'approbation du programme ne seront ni constatées ni rémunérées. Le planning actualisé et approuvé deviendra le planning contractuel.

Le Prestataire tiendra constamment à jour, un planning de la Prestation qui tiendra compte de l'avancement réel de la Prestation. Des modifications importantes ne pourront être apportées au programme contractuel qu'après avoir reçu l'accord du Chef de Service. Après approbation du programme d'exécution par le Chef de Service, celui-ci le transmettra dans un délai de deux (02) Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 45/109

jours au Maître d'Ouvrage, sans effet suspensif de son exécution. Toutefois s'il est constaté des modifications importantes dénaturant l'objectif de la Lettre Commande ou la consistance de la Prestation, le Maître d'Ouvrage retournera le programme d'exécution accompagné des réserves à lever dans un délai de cinq (05) jours à compter de sa date de réception

Article 31 : Agrément du personnel (CCAG complété)

Si le Maître d'Ouvrage demande le remplacement d'un membre de l'équipe pour faute grave dûment constatée ou pour incompétence, le remplacement se fait aux frais du Prestataire dans un délai maximum de sept (07) jours.

Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité de refuser son agrément à une personne proposée par le Prestataire dont la qualification serait insuffisante.

Article 32 : Sous-traitance (CCAG Article 27)

Le Prestataire ne pourra sous-traiter une partie de la Prestation qui lui est confiée sans accord préalable du Maître d'ouvrage et validation du contrat de sous-traitance qui lie le Prestataire à son sous-traitant. La part de la Prestation à sous-traiter ne pourra dépasser vingt pour cent (20%) du montant Toutes Taxes Comprises de la Lettre Commande de base et de ses avenants éventuels. En tout état de cause, le Prestataire restera, vis-à-vis de l'Administration, seul responsable de l'exécution de la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures, conformément à ses obligations contractuelles.

Chapitre IV: De la recette

Article 33 : Commission de suivi et de recette (CCAG Article 36)

Sans objet.

Article 34 : Recette de la Prestation (CCAG Article 36)

34.1 Opérations préalables à la recette

Avant la recette, le Prestataire demandera, par écrit à l'Ingénieur, l'organisation d'une pré-recette préalable à la recette.

Cette pré-recette comporte entre autres opérations :

- la reconnaissance qualitative et quantitative des parties exécutées de la Prestation;
- les épreuves éventuellement prévues par les Termes de Référence;
- la constatation éventuelle de l'inexécution de tout ou partie de la Prestation prévue par la Lettre Commande;
- les constatations relatives à l'achèvement de la Prestation.

Ces opérations font l'objet d'un procès-verbal dressé séance tenante, signé par l'Ingénieur et contresigné par le Prestataire.

Au terme de cette pré-recette, l'Ingénieur spécifie éventuellement les réserves à lever et les parties correspondantes de la Prestation à exécuter avant la date de recette qu'il fixera en accord avec le Maître d'Ouvrage.

34.2 Recette

La Commission de recette sera composée ainsi qu'il suit :

1. Le Maître d'Ouvrage ou son Représentant,

Président ;

2. Le Cher de Service,

Membre:

3. L'Agent en charge de la Comptabilité-Matières auprès du Cabinet du MINREX, Membre ;

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 46/109

. 4. L'Ingénieur,

Rapporteur ;

5. Le représentant du MINMAP,

Observateur.

Les membres ci-dessus cités et le Prestataire sont convoqués par courrier du Maître d'Ouvrage pour prendre part à la recette au moins sept (07) jours avant la date de recette.

L'absence du Prestataire équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la Commission de recette.

La Commission, après inspection de la Prestation, examine le rapport ou le procès-verbal des opérations préalables à la recette et procède à la recette, s'il y a lieu.

Celle-ci fera l'objet du procès-verbal de recette signé séance tenante par tous les membres de la Commission.



Chapitre V : Clauses diverses

Article 35 : Cas de force majeure (CCAG Artícle 41)

La force majeure s'entend pour tout événement extérieur, imprévisible et insurmontable qui empêcherait le Prestataire de remplir tout ou une partie de ses obligations contractuelles.

Le Prestataire informera le Maître d'Ouvrage par écrit dans un délai de huit (8) jours de tout cas de force majeure. Dès qu'une telle information sera confirmée par le Maître d'Ouvrage, le Prestataire pourra se voir dégagé de toutes responsabilités pour manquement au respect de ses engagements.

Dans tous les cas, il appartient au Maître d'Ouvrage d'apprécier les cas de force majeure et les preuves fournies par le Prestataire.

Article 36 : Résillation de la Lettre Commande (CCAG Article 42)

La Lettre Commande peut être résiliée comme prévu à la Sous-section I, Section II, Chapitre I, Titre V du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et également dans les conditions stipulées aux Articles 42, 43, 44, 45, 46 et 47 du CCAG, notamment dans l'un des cas suivants :

- Non enregistrement de la Lettre Commande dans les délais réglementaires ;
- Non-respect de l'offre technique ;
- Pénalités dépassant dix pour cent (10%) du montant Toutes Taxes Comprises de la Lettre Commande;
- Retard de plus de quinze (15) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou suspension unitatérale de la Prestation;
- Remplacement de plus de vingt-cinq pour cent (25%) du personnel d'encadrement prévu dans l'offre;
- Refus de la reprise de la Prestation mal exécutée;
- Défaillance du Prestataire :
- Non-paiement persistant de la Prestation.

Article 37 : Différends et litiges (CCAG Article 48)

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable.

A défaut de règlement à l'amiable, tout différend découlant de l'exécution de la présente Lettre Commande fera l'objet, le cas échéant, de la procédure de règlement de droit commun conformément à l'Article 187 (2) du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchès Publics.

Article 38 : Edition et diffusion de la présente Lettre Commande (CCAG complété)

La rédaction et la mise en forme des documents constitutifs de la Lettre Commande sont assurées par le Maître d'Ouvrage.

La reproduction de la présente Lettre Commande, en quinze (15) exemplaires souscrits, est à la charge du Maître d'Ouvrage.

Article 39 et dernier : Entrée en vigueur de la Lettre Commande (CCAG complété)

La présente Lettre Commande ne deviendra définitive qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage, Elle entrera en vigueur dès sa notification au Prestataire par celui-ci.

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 48/109

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

MINISTERE DES RE	LATIONS EXTERIEURES
COMMISSION INTERNE DE P	ASSATION DES MARCHES (CIPM)

APPEL D'OI N° 013/AONO/MINREX/C	FRES NATIONAL OUVERT IPM/2019 DU
DE GESTION ELECTRONIQUE D	ISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME U COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
•	火烧宝宝的水布烧条水烧条
<u>.</u>	INANCEMENT:
	D'INVESTISSEMENT DU MINREX DE : 2019
	TION : 53 06 340010 2022

DOSSIE	R D'APPEL D'OFFRES

<u>PIECE N° 5</u> : 1	ERMES DE REFERENCE (TDR)

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 49/109

1. CONTEXTE-JUSTIFICATION

Le Cameroun ambitionne de devenir un pays émergent à l'horizon 2035. Et pour atteindre cet objectif, le président de la république a, depuis de nombreuses années, mis un accent particulier sur le développement de l'économie numérique qui permettra à notre pays d'avoir une croissance forte et soutenue.

D'autre part, l'Agence des Normes et de la Qualité à mis en place, le 23 juillet 2015 une Norme Camerounaise « NC 1756 » relative à la qualité de service au sein des administrations publiques au Cameroun.

Ainsi, d'après cet instrument national, la rapidité et l'efficacité dans le traitement des différents dossiers sont les maîtres mots qui devraient caractériser nos services publics. Cela passe par une organisation interne cohérente grâce à l'utilisation des outils technologiques de pointe.

Le Ministère des Relations Extérieures, qui dispose actuellement d'un service courrier (Sous-Direction du Courrier, du Chiffre et de Liaison) dont la gestion est quasi-manuelle, entend résolument s'arrimer à la modernité, en mettant en place dès 2019 un système électronique du courrier et des documents.

Parties prenantes

Un projet de cette nature comprend les parties prenantes suivantes :

- Le Maître d'Ouvrage : C'est le Ministre des Relations extérieures, il pour rôle de définir l'objectif du projet, son calendrier et le budget y consacré.
- Le Maître d'œuvre : L'entreprise adjudicataire du marché qui se chargera de l'exécution du projet.
- Le comité de pilotage : il s'agit du comité technique créé au sein du Minrex chargé du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du schéma directeur informatique. Il est présidé par le Secrétaire Général et est composé des responsables des directions métiers.
- L'équipe projet Minrex : c'est un groupe d'informaticiens mis en place du côté du Maître d'Ouvrage chargé du suivi du projet et des tests. Il est dirigé par le chef CNT et comprend un chef projet architecte lT, un chef projet développement et chef projet test.
- · Les utilisateurs : c'est l'ensemble des personnes qui vont utiliser le projet.

Zone géographique/étendue du projet

Le projet sera déployé dans les services centraux et à l'Antenne Protocolaire de Douala.

1.1 Objectif global

Globalement, la Prestation attendue de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises vise la dotation du MINREX d'une solution intégrée de gestion électronique du courrier (GEC), de gestion électronique des documents (GED), de système d'archivage électronique (SAE) des documents et d'une application de suivi des traitements des dossiers en ligne.

1.2 Objectifs spécifiques

Ainsi, la Prestation consiste à :

- réaliser une analyse diagnostique de la situation de gestion du courrier, des documents (archives) physiques et électroniques dans les services centraux et les services extérieurs du MINREX. Il doit faire une proposition de schéma d'organisation physique globale conformément aux observations faites lors de l'analyse diagnostique de sorte à faciliter le diagnostique de sorte à faciliter le
- destinit un schéma du système global de gestion électronique du courrier et des documents à mettre en place au sein des services centraux et extérieurs du MINREX. Le Prestataire dot mettre l'accent sur le volet gestion électronique du courrier, gestion électronique des documents (GED), système d'archivage électronique (SAE), l'application de suivi des traitements des dossiers en ligne;

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 50/109



 procéder à la mise en œuvre d'une solution intégrée de la gestion électronique du courrier et des documents (GEC/GED/SAE/application de suivi des traitements des dossiers) sur les sites pilotes. Le Prestataire devrait produire une solution intégrant un workflow dynamique et des statistiques.

2. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Le Prestataire mobilisera toutes les ressources humaines, matérielles, logistiques et immatérielles pour l'accomplissement avec efficacité de la Prestation.

Celle-ci, dont l'objet est la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures comprendra :

Etape 1 : Etude de mise en œuvre d'une dématérialisation du courrier et de la documentation :

Etape 1.1 : Analyse diagnostique :

A cette étape, le Prestataire doit :

- Faire l'inventaire exhaustif des documents (courrier et archives) dans les différentes structures du MINREX (services centraux et extérieurs);
- Faire ressortir les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du système d'organisation et gestion du pourrier et des documents;
- Proposer un schéma global d'organisation et gestion des documents physiques ;
- Produire les outils de gestion et définir les moyens matériels et humains indispensables pour la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la solution intégrée.

Livrables attendus de l'étape 1.1 :

Les résultats à atteindre à l'issue de cette étape sont :

- La disponibilité de l'inventaire des documents ;
- Les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces du système d'organisation et gestion du courrier et documents sont identifiées ;
- Un rapport d'étape faisant ressortir clairement les difficultés et les attentes des utilisateurs.

Etape 1.2 : Proposition d'un schéma global d'organisation du courrier et des documents physiques

A cette étape le Prestataire doit :

- Définir un schema du système global de gestion du courrier et des documents des services centraux et extérieurs du MINREX en mettant l'accent sur le volet archivage et les statistiques;
- Produire un cahier de charges faisant l'inventaire des fonctionnalités et permettant de mettre en exergue les contraintes techniques et fonctionnelles à prendre en compte dans le schéma global de gestion du courrier et des documents;
- Donner des spécifications techniques et fonctionnelles de la solution à implémenter conformément à l'analyse diagnostique et au schéma global de gestion du courrier et des documents;
- Faire le point des besoins de tous les moyens matériels nécessaires à la mise en œuvre de la solution. Ce logiciel devra être un logiciel de type open source sans système de licence payant ou avec licence définitive et indépendamment des versions;
- Définir les moyens humains nécessaires à la mise en œuvre de la solution par type de structures (services centraux et missions diplomatiques);
- Définir un plan opérationnel du schéma global retenu ;

Livrables attendus de l'étape 1.2 :

Les résultats à atteindre à l'issue de cette étape sont :

 Une proposition de schéma global d'organisation et de gestion des courriers et des documents physiques et électroniques;

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 51/109

-

- Les outils de gestion, les moyens humains et matériels nécessaires pour une mise en œuvre sont disponibles;
- La production d'un cahier de charges conformément au schéma global d'organisation et gestion des courriers et des documents physiques et électroniques;
- La production d'un dossier de tests.

<u>Etape 2</u> : Implémentation de la solution de dématérialisation du courner et de la documentation : A cette étape le Prestataire doit :

- Foumir, installer, paramétrer et mettre en exploitation le système avec tous ses modules conformément aux prescriptions du cahier des charges;
- Livrer la documentation et le manuel d'utilisation conformément au présents TDR ;
- Assurer la formation avancée de paramétrage et d'adaptation du progiciel pour les informaticiens ainsi qu'une formation sur l'utilisation du progiciel pour les gestionnaires et utilisateurs.

Livrables attendus:

Les résultats à atteindre à l'issue de cette étape sont :

- Un système web intégré et distribué, prenant en compte la GEC/GED/SAE;
- Un système intégré prenant en compte le module spécifique tel que la production de statistiques et le suivi et évaluation des performances des acteurs de traitement des courriers en fonction de référentiels de délais de traitement prédéfinis et modifiables, la création des comptes pour structures et utilisateurs;
- Un système intégré prenant en compte le module d'exportation des données vers des supports Excel, PDF, Word etc.;
- Un système intégré prenant en compte un module application web permettant la consultation des traitements de courrier;
- Un système intégré sécurisé assurant la connexion en Single Sign On (SSO) pour l'accès aux données et assurant la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité;
- Les codes sources et tous intrants utilisés dans la mise en œuvre ;
- La documentation technique;
- Les guides utilisateurs.

<u>Etape 3</u> : Test de la solution, recette, mise en service sur les sites pilotes et dossier d'exploitation : A cette étape, le Prestataire doit :

- Effectuer des jeux d'essais/tests et vérifier le respect des différentes exigences techniques et fonctionnelles de la solution intégrée ;
- Assurer la recette du produit permettant de valider la prise en compte des besoins exprimés dans le cahier de charges;
- Mettre en service la solution sur six (06) de structures pilotes que sont : tous les services centraux du MINREX, l'antenne protocolaire de Douala, quatre missions diplomatiques ;
- Produire un guide d'exploitation faisant la synthèse de toutes les contraintes à prendre en compte pour faciliter l'installation, l'administration et l'évolution curative, perfective, adaptative de la solution.

<u>Livrables attendus :</u>

Les résultats à atteindre à l'issue de cette étape sont :

- Le dossier de tests contenant :
 - ✓ Les tests unitaires :
 - ✓ Les tests d'intégration :
 - Les tests de performance et de mise à l'échelle ;
 - Les tests fonctionnels ;
 - 🐧 Les tests de non régression.
- Le rapport de recette ;

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 52/109

-

- Le dossier de mise en service sur chacun des six (06) sites ;
- Le dossier d'exploitation de la solution.

Etape 4 : Formation des administrateurs et des utilisateurs :

Le Prestataire doit former trois (03) informaticiens à l'exploitation et à l'administration du système et les utilisateurs à son utilisation. La formation sera faite en fonction des profils. Les guides utilisateurs seront produits par profil. Il fournira pour chaque participant le support de formation en format papier et électronique en langue française et anglaise. Les trois (03) informaticiens formés devront être capables de configurer et de former les utilisateurs métiers.

Livrables attendus:

Le guide utilisateur par profil, le rapport de la formation des administrateurs et des utilisateurs, le rapport de la formation certifiante.

Garantie:

Tout logiciel (modules de l'application) ivré dans le cadre de la présente Lettre Commande devra être couvert par une garantie dont la période s'étend sur six (06) mois au minimum et pendant laquelle tout dysfonctionnement survenu est résolu par le Prestataire, en corrigeant éventuellement les bugs. Toutefois, la responsabilité du Prestataire n'est engagée que si le dysfonctionnement survient sur une fonctionnalité telle que définie dans le cahier des charges.

3. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de ce projet, les résultats suivants sont attendus :

- Les fonctionnalités du module de gestion du courrier sont implémentées;
- Les fonctionnalités du module de gestion documentaire sont implémentées ;
- Les fonctionnalités du module de gestion des archives sont implémentées;
- Les fonctionnalités de l'application web de suivi des traitements des dossiers sont implémentées.

La solution doit intégrer les aspects suivants :

- Qualité : ergonomie et convivialité ;
- Sécurité : disponibilité, intégrité et confidentialité ;
- Montée en charge : prise en compte et appropriation ;
- Interopérabilité avec les autres applications métiers du Ministère ;
- Performance et fiabilité ;
- Ouverture : intégration et extensjon.

4. FINANCEMENT

Le financement est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINREX, Exercice : 2019, Imputation : 53 06 340010 2022.

5. DUREE ET CHRONOGRAMME D'EXECUTION

La durée maximale de ladite opération prévue par le Maître d'Ouvrage est de Trois (03) mois articulés ainsi qu'il suit :

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 53/109

Phase	Activités	Période de réalisation en mois			
		Mois 1	Mois 2	Mois 3	
	Spécification				
Conception	Conception				
	Définition de l'architecture				
	Codage		:		
Développement	Tests unitaires				
Ветогоррания	Validation				
	Documentation				
Déploiement	Déploiement services centraux				
Formations	Formation services centraux				

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 54/109



6. RESSOURCES HUMAINES

Poste	Diplôme (minimum)	Nombre de personne	Nombre d'année d'expérience	Nombre de projet similaíre	compétences
Chef de mission	BAC+5 en informatique ou en gestion ou diplôme équivalent	01	10	03	Expert en système d'information, ingénierie documentaire, expert en gestion électronique du courrier ou GED ou en système d'archivage avec une expérience dans le domaine de la dématérialisation ou de l'indexation de contenu ou du versioning documentaire ou de l'archivage électronique. • Avoir une certification en management des projets, • Avoir une certification ISO 9001 serait un atout, • Avoir une expérience pratique dans la technologie du progiciel proposé.
Expert en archivage (archiviste)	BAC+3 au moins en informatique, archivage ou diplôme équivalent.	01	10	03	Spécialisé dans le domaine des archives et de la documentation. Il doit avoir une très bonne maitrise en documentation et techniques d'archivage numérique et électronique des documents. Maîtriser les normes d'archivage et de gestion documentaire est un atout. Expert en formation des
Formateur principal	informatique au moins	01	05	01	administrateurs ou des utilisateurs des logiciels de gestion
Expert de maintenance informatique	Bacc+3 en maintenance informatique au moins	01	05	01	Expert en maintenance du matériel informatique et du software
Autres personnels au choix du Prestataire		:			

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 55/109



7. RESSOURCES MATERIELLES

Les ressources matérielles en possession à mobiliser pour l'exécution de la Prestation doivent être en bon état, performantes et dotées, le cas échéant, de toutes les fournitures et consommables nécessaires. Celles-ci comprennent de façon non limitative :

- Les équipements informatiques (quatre ordinateurs de bureau complets, un serveur et logiciel correspondant, quatre ordinateurs portables avec MS office);
- Les matériels et mobiliers de bureau;
- Le matériel de reprographie (un Photocopieur, un Photocopieur);
- Les équipements de vidéo projection (un Vidéo projecteur, un Ecran de projection)
- Les locaux abritant le siège (la description détaillée, la copie du certificat de propriété ou du contrat de bail).
- Les moyens de communication (le téléphone fixe au siège et les téléphones portables).

8. INFORMATIONS, FACILITES ET ENCADREMENT DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Afin que la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures se déroulent dans des conditions optimales, le Maître d'Ouvrage fournira les informations nécessaires à l'exécution de la Prestation et facilitera la tâche du Prestataire en lui accordant les facilitations d'accès et d'installation sur les lieux, de désignation de ses interlocuteurs et d'octroi des fournitures que sont l'énergie et l'eau.

Par ailleurs, il assurera au Prestataire protection contre les menaces, outrages, violences, voies de fait, injures ou diffamations dont il peut être victime en raison ou à l'occasion de l'exercice de sa mission.

Enfin, il fera, autant que nécessaire, tenir les réunions techniques de suivi, d'évaluation et d'orientation de ladite Prestation au Ministère des Relations Extérieures.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU _______

POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES

BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINREX

EXERCICE: 2019

IMPUTATION: 53 06 340010 2022

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

PIECE Nº 6: PROPOSITION TECHNIQUE (TABLEAUX TYPES)

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 57/109

6. PROPOSITION TECHNIQUE

Récapitulatif des Tableaux Types

- 4.A Lettre de soumission de la Proposition technique
- 4.B Références du Candidat
- 4.C Observations et suggestions du Candidat sur les Termes de Référence et sur les données, services et installations devant être fournis par l'Autorité Contractante
- 4.D Descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission
- 4.E Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres
- 4.F Modèle de Curriculum Vitae (CV) pour le personnel spécialisé proposé
- 4.G Calendrier du personnel spécialisé
- 4.H Calendrier des activités (programme de travail)



Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 58/109

4.A Lettre de soumission de la Proposition technique

[Lieu, date]

À : [Nom et adresse de l'Autorité Contractante]

Madame/Monsieur,

Nous, soussignés, [titre à préciser], avons l'honneur, conformément à votre DAO N°.....du.....relatif à...... de vous soumettre ci-joint, notre proposition technique pour la Prestation, objet dudit DAO.

Au cas où cette proposition retiendrait votre attention, nous sommes entièrement disposés, sur la base du personnel proposé à entamer des négociations pour la meilleure conduite du projet.

Aussi, prenons-nous un ferme engagement pour le respect scrupuleux du contenu de ladite proposition technique, sous réserve des modifications éventuelles qui résulteraient des négociations du contrat.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur., l'expression de notre parfaite considération./-

Signature du représentant habilité : Nom et titre du signataire :

Nom du Candidat : Adresse :

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 59/109

4.B Références du Candidat

Produire justificatifs

Services rendus pendant les [indiquer le nombre de 1 à 5] demières années qui illustrent le mieux vos qualifications

À l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat, soit en tant que seule société, soit comme l'un des principaux partenaires d'un groupement.

Pays:
Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme (profils) :
Nombre d'employés ayant participé à la Mission :
Nombre de mois de travail ; durée de la Mission :
Valeur approximative des services (en francs CFA HT) :
resNombre de mois de travail de spécialistes fournis par les prestataires associés :
cteur/Coordinateur du projet, Responsable de
dus par votre personnel :
and put rotto potantitor.

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 60/109

4.C Observations et sugge les données, services Contractante	stions du consul et installations	tant sur les Termes devant être fou	s de Référence et sur urnis par l'Autorité
Sur les Termes de Référence	e :		
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
Sur les données, services et	installations devai	nt être fournis par le	Maître d'Ouvrage :
1.			
2.			
3.			

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 61/109

5.



4.D Descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 62/109

4.E Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres

1. Personnel technique/de gestion

Nom	Poste	Attributions
	1	

2. Personnel d'appui (siège et local)

Nom	Poste	Attributions								

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 63/109

-

4.F Modèle de Curriculum Vitae (CV) du personnel spécialisé prope	osé
Poste: Nom du Candidat: Nom de l'employè: Profession: Diplômes: Date de naissance: Nombre d'années d'emploi par le Candidat: Nationalité: Affiliation à des associations/groupements professionnels:	
Attributions spécifiques :	
Principales qualifications :	
[En une demi-page environ, donner un aperçu des aspects de la formation et de l'ex les plus utiles à ses attributions dans le cadre de la mission. Indiquer le niveau des responsabilités et de missions antérieures, en en précisant la date et le lieu.]	
Formation:	
[En un quart de page environ, résumer les études universitaires spécialisées de l'employé, en indiquant les noms et adresses des éc fréquentées, avec les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes of	oles où universités
spécialisées de l'employé, en indiquant les noms et adresses des éc	oles où universités
spécialisées de l'employé, en indiquant les noms et adresses des éc fréquentées, avec les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes of Plèces Annexes : - Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé - Attestation de disponibilité	oles où universités
spécialisées de l'employé, en indiquant les noms et adresses des éc fréquentées, avec les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes of Plèces Annexes : - Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé	oles où universités
spécialisées de l'employé, en indiquant les noms et adresses des écutive de les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes of Plèces Annexes: - Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé - Attestation de disponibilité Expérience professionnelle: [En deux pages environ, dresser la liste des emplois exercés par l'em de ses études par ordre chronologique inverse, en commençant par Pour chacun, indiquer les dates, nom de l'employeur, titre du poste travail. Pour les dix dernières années, préciser en outre le type d'act cas échéant, le nom de clients susceptibles de fournir des références.	oles ou universités btenus.] nployé depuis la fin r son poste actuel. le occupé et lieu de tivité exercée et, le]
spécialisées de l'employé, en indiquant les noms et adresses des écréquentées, avec les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes of Plèces Annexes: - Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé - Attestation de disponibilité Expérience professionnelle: [En deux pages environ, dresser la liste des emplois exercés par l'en de ses études par ordre chronologique inverse, en commençant par Pour chacun, indiquer les dates, nom de l'employeur, titre du poste travail. Pour les dix dernières années, préciser en outre le type d'act	oles ou universités btenus.] nployé depuis la fin r son poste actuel. le occupé et lieu de tivité exercée et, le]

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 64/109

Langues .	
langue lue/écrite/ parlée.]	naissance : médiocre/moyen/ bon/excellent, en ce qui concerne la
Attestation:	
	onscience, que les renseignements ci-dessus rendent , de mes qualifications et de mon expérience.
[Signature de l'employé et du représentar Jour/mois/année	
Nom de l'employé :	
Nam du rangéagniant habitiés	
Nom du representant nabilite	

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX; août 2019 65/109



4.G Calendrier du personnel spécialisé

Adresse:

Nom	Poste	Rapports à fournir/activités		Mois	5 01	J Se	ema	aine	es (ıs f rre		e d	e dia	gramme à
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Nombre de mois
				!											Sous-total
·															Sous-total (2)
															Sous-total (3)
															Sous-total (4)

Temps plein :	Temps partiel :	
Rapports à fournir :		
Durée des activités :		
Signature : (Représentant habilité)		· .· ·
Nom :		
Titre:		. •

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 66/109

-9

4.H Calendrier des activités (programme de travail)

A. Préciser la nature de l'activité

	[Ma	ois c	u se	ema	ines	àc	omj	oter	du	débi	ut de	e la mis:	sic
	1er	2 ^e	3°	4°	5 ^e	6e	7 ^e	86	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	
Activité (tâche)													
												<u> </u>	
				•									

B. Achèvement et soumission des rapports

Rapports	Date
1. Rapport initial	
2. Rapports d'avancement a. Premier rapport d'avancement b. Deuxième rapport d'avancement	
3. Projet de rapport final	
4. Rapport final	

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 67/109

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland:

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU

POUR LA CONCEPTION. LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS **EXTERIEURES**

FINANCEMENT:

BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINREX

EXERCICE; 2019

IMPUTATION: 53 06 340010 2022

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

PIECE N° 7: PROPOSITION FINANCIERE (TABLEAUX TYPES

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019

68/109

7. PROPOSITION FINANCIÈRE

Récapitulatif des Tableaux Types

 A Lettre de soumission de la Proposition financière 	5.A Lettre de	e soumission	de la	Proposition	financière
---	---------------	--------------	-------	-------------	------------

- 5.B Etat récapitulatif des coûts
- 5.C. Ventilation des coûts par activité
- 5.D Coûts unitaires du Personnel Clef
- 5.E Coûts unitaires du personnel d'exécution
- 5.F. Ventilation de la rémunération par activité
- 5.G. Frais remboursables par activité
- 5.H. Frais divers
- 5.1 Cadre du Bordereau des Prix
- 5.J. Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif
- 5.K Cadre du Sous-détail des Prix Unitaires/Cadre de Décomposition des Prix Forfaitaires

5.A Lettre de soumission de la proposition financière (à timbrer)

Je soussigné (nom et prénom du signataire)) (1)
agissant en qualité de	(qualité du signataire vis-à-vis de l'entreprise)
de l'entreprise	nationalité
Après avoir pris connaissance de t	outes les pièces du Dossier d'Appel d'Offres N°
013/AONO/MINREX/CIPM/2019 du	pour la conception, la réalisation et le déploiement
d'un système de gestion électronique du	courrier au Ministère des Relations Extérieures.
Me soumets et m'engage à exécuter la Pre	estation conformément aux conditions du Cahier des Clauses
Administratives Particulières, aux Termes d	a Référence, au Bordereau des Prix et au dossier technique, à
Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du Dossier d'Appel d'Offres N° 1/3/AONO/MINREX/CIPM/2019 du	
-	(en chiffres et en lettres) Francs CFA
hors TVA, et	
-	(en chiffres et en lettres) Francs CFA
Toutes Taxes Comprises ;	
M'engage à exécuter la Prestation dans un	délai de Mois.
M'engage en outre à maintenir mon offre d	ans le délai de 90 jours à compter de la date limite de remise
des Offres.	
Les rabais offerts et les modalités d'applicat	ion desdits rabais sont les suivants :
faisant donner crédit au compte n°	, ouvert au nom de
auprès de la banque,	Agence de
Avant signature de la Lettre Commande, la	(qualité du signataire vis-à-vis de l'entreprise) nationalité aissance de toutes les pièces du Dossier d'Appel d'Offres N° 2019 du pour la conception, la réatisation et le déploiement électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures. à exécuter la Prestation conformément aux conditions du Cahier des Clauses s, aux Termes de Référence, au Bordereau des Prix et au dossier technique, à (en chiffres et en lettres) Francs CFA (en chiffres et en lettres) Francs CFA station dans un délai de Mois. enir mon offre dans le délai de 90 jours à compter de la date limite de remise dalités d'application desdits rabais sont les suivants : a des sommes dues par elle, au titre de la présente Lettre Commande, en pute n° , ouvert au nom de
entre nous.	
	Fait à, le
	Signature de
	En qualité de

5.B Etat récapitulatif des coûts

Coûts	Monnaie(s)	Montant(s) en lettres	Montant(s) en chiffres
Montant total de la proposition financière Hors Taxes	•		
Impôts, droits, taxes et autres charges fiscale			
Montant total de la proposition financière Toutes Taxes Comprises			

5.C. Ventilation des coûts par activité

Activité n*:	Activité n° :	Description :
Composantes du prix	Monnaie(s)	Montant(s)
Rémunération		
Frais remboursables		
Frais divers		
Sous-total		

5.D. Coûts unitaires du personnel clé

Norns et prénoms	Qualification/fonction	Coût horaire	Coût journalier	Coût mensuel
\$1.00 m				

-

5.E. Coûts unitaires du personnel d'exécution

Noms et prénoms	Qualification/fonction	Coût horaire	Coût journalier	Coût mensuel
		•		

5.F. Ventilation de la rémunération par activité

A - 45 21.1 0	♦ 1	
Activité nº :	Nom:	 ·

Noms	Poste	Apport	Rémunération taux de change	Montant
Personnel permanent				
Personnel local				
Consultants extérieurs				
Total général				
				:

5.G. Frais remboursables par activité

,	1		
Activité nº :	Nom:		
ACHAIC II	 ' ' - ' - ' -		

N°	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total
1.	Voyages aériens internationaux	par voyage			
2.	Frais de voyage divers	par voyage			
3.	Indemnité de subsistance	par jour		<u> </u>	
4.	Frais de transport locaux				
5.	Loyers de bureaux/logement/ services de bureau			:	
· :	Total général			!	 ·

5.H. Frais divers

No	Description	Unité	Quantité	Prix unitalre	Montant total
1. 2. 3.	Frais de communications entre et (téléphone, fax, e-mail) Rédaction, reproduction de rappo Matériel : véhicules, ordinateurs, Logiciels				
	Total général				-

5.E Cadre du Bordereau des Prix

Les prix comprennent tous les frais de main d'œuvre, fourniture, location, amortissement, fonctionnement et entretien du matériel, les salaires, les frais de transport du personnel, les indemnités, les primes, les frais d'assurances et charges sociales, le droit au congé, les frais de direction et de gestion, les bénéfices et aléas, les frais d'acheminement du matériel, divers taxes et impôts à l'exclusion de la TVA et toutes sujétions.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire HTVA en chiffres et en F CFA	Prix Unitaire HTVA en lettres et en Francs CFA
1	Etape 1 : Etude de mise en œuvre d'une dématérialisation du courrier et de la documentation.			
1.1	Etape 1.1 : Analyse diagnostique Ce prix rémunère au forfait l'Etape 1.1 : Analyse diagnostique.	Forfait		
1.2	Etape 1.2 : Proposition d'un schéma global d'organisation du courrier et des documents physiques. Ce prix rémunère au forfait l'Etape 1.2 ; Proposition d'un schéma global d'organisation du courrier et des documents physiques.	Forfait		
2	Etape 2 : Implémentation de la solution de dématérialisation du courrier et de la documentation. Ce prix rémunère au forfait l'Etape 2 : Implémentation de la solution de dématérialisation du courrier et de la documentation.	Forfait		
3	Etape 3 : Test de la solution, recette, mise en service sur les sites pilotes et dossier d'exploitation. Ce prix rémunère au forfait l'Etape 3 : Test de la solution, recette, mise en service sur les sites pilotes et dossier d'exploitation.	Forfait		
4	Etape 4 : Formation des administrateurs et des utilisateurs.		1	
4.1	Etape 4.1 : Formation des administrateurs. Ce prix rémunère au forfait l'Etape 4.1 : Formation des administrateurs consistant en la formation de cinq (05) Informaticiens du MINREX pendant trois (03) jours pour la prise en main et l'administration du système.	Forfait		
4.2	Etape 4.2 : Formation des utilisateurs. Ce prix rémunère au forfait l'Etape 4.2 : Formation des utilisateurs consistant en la formation de mille huit cent (1800) agents du MINREX pour la prise en main et l'utilisation du système.	Forfait		

5.F Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019

-9-

74/109

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.	Etape 1 : Etude de mise en œuvre d'une dématérialisation du courrier et de la documentation.				
1.1	Etape 1.1 : Analyse diagnostique	Forfait	1		
1.2	Etape 1.2 : Proposition d'un schéma global d'organisation du courrier et des documents physiques.	Forfait	1		
2	Etape 2 : Implémentation de la solution de dématérialisation du courrier et de la documentation.	Forfait	1		
3	Etape 3 : Test de la solution, recette, mise en service sur les sites pilotes et dossier d'exploitation.	Forfalt	1		
4	Etape 4 : Formation des administrateurs et des utilisateurs.				
4.1	Etape 4.1 : Formation des administrateurs.	Forfait	1		
4.2	Etape 4.2 : Formation des utilisateurs.	Forfait	1		

Arrêté le présent Devis Quantitatif et Estin	natif à la somme de Francs CFA xes Comprises.
Nom du Soumissionnalre	
Signature	
Date	



5. K. Cadre du Sous-détail des prix

Note relative à la présentation des sous détails de prix et taxes

1. Un sous détail expose toutes les étapes d'établissement d'un prix de vente. Aussi, constitue-t-il un élément important d'appréciation de la qualité du prix proposé par un soumissionnaire.

Il n'est pas nécessaire d'imposer un modèle de présentation à tous les soumissionnaires, compte tenu de la grande diversité de logiciels de détermination des sous-détails de prix. En revanche, ils pourront comporter les éléments suivants :

- a. Détail du coefficient de vente suivant le modèle présenté après la présente note ;
- b. Coût en prix secs des matériels prévus pour la prestation ;
- c. Coût en prix secs des fournitures nécessaires à la prestation :
- d. Coût de la ressource humaine locale et expatriée ;
- e. Pour chaque prix du bordereau, une fiche issue des points a, b, c et d susvisés, indiquant les rendements conduisant aux prix unitaires ;
- f. Le sous détail précis des forfaits d'aménagement, d'entretien des locaux et de fourniture des moyens mis à la disposition, le cas échéant;
- g. Le sous détail des impôts et taxes.
- 2. Cadre de présentation du coefficient de vente, encore appelé coefficients de frais généraux.

A. Fraîs généraux de la prestation	
-	
-	
 Total	C1
B. Frais généraux de siège - Frais de siège	
- Frais financiers	••••
- Aléas et bénéfice	*****
Total	C2

Coefficient de vente k = 100/(100-C) avec C=C1+C2

3. Le Maître d'Ouvrage peut proposer un cadre du sous détail des prix unitaires comportant les éléments énoncés au point 1 ci-dessus.



Cadres de Sous-détails des Prix Unitaires

A – Cadre de Sous-détails des Prix Unitaires des Experts et du Personnel d'appui (Homme-mois)

	1.	-		•	4	-	ė.	- ···	1	
N° Prix	Désignation	Salaire mensuel de 1- base	Charges sociales (CNPS, FEICOM, CFC)	Assurance	Frais médicaux &	Frais de on logement	Frais de stège 👨	Autres (à	Marge m bénéficiaire	Prix de vente
ı	Personnel d'encadrement									
I-1	Chef de mission (Homme-mois)									
I-2	Expert en archivage (Homme-mois)		. "							
1-3	Formateur principal (Homme-mois)									
1-4	Expert de maintenance informatique (Homme-mois)									
. 11	Autres personnels au choix du Prestataire									
				•						
II-j			•	<u></u>	-	,	•	•	•	

Signé et authentifié	par le Soumissionnaire
à	le
(signature du Soum	le issionnaire)



78/109

B - Cadre de Sous-détails des Prix Forfaitaires

	٠	· · ·				
Peix de	PV	8M + Aq = Vq				
Marge Préficiaire	88	(nieg eb egetneonuog %∆) ЯЧ X %∆ =	6W			
eb xirq Inelver	8	Q (stoT + O istoT + B istoT + A isto	ī			
	-	Total D (1+2+3+4+5+6)		<u>-</u>		
¥	9	(Yesisəng 6) settuA				
S E a	40	ettenpiV				
D-Charges Fonctionnement Véhicule	4	eonsineeA				
ខ្មី§	**	Carburant				•
, ř	7	Entretien		:		
·		InemeasimomA				
2 T (2	ıç,	Total C (1+2+3+4)				
# E w	4	(residenq 6) settuA				
C-Charges Production Rapports	m	Consommables et fournitures				
E E E	N	Entretien				
ο n. m.		eupitsmont instend intomatique, de reprographie et de bureau	ьшΑ			
ë	8	(8+7+8+8+4+5+4+) & (610T		i		
B-Charges Fonctionnement Mission et Bureau		Charges autre personnel appui ét personnel fixé qualifié	,			
Ë	-	#86nnelbas9				
Ē	6	Frals entretion)-		
ctlonne Burezu	S	Eau et électricité		ushq -	į	
	4	Charges locatives				
Ē.	100	Frals communication		1 we 42		
nargs	2	Consommables, foundures		<u> </u>		
Ä	-	te leitėtam neiterime te tnemessithor stnemeqiupė	mA			
ţ	8	(7+3+2+4+5+S+1) A latoT		in de la compania de La compania de la co		
Expert	•	Autres (à préciser)		i : :		
· -	40	Prals de siègo				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ß	tnemego! eb sien∃			<u> </u>	
<u> </u>	4	. xusəlbəm alsı4		[<u> </u>	
88	m	eodelµssA		<u> </u>		<u> </u>
A.Charges Personne	~	rges sociales (CNPS, FEICOM, CFC)	сцэ			
ပ္ A	F	esed so shiele?			-	
	-	. ased ab anietes				<u>ह</u>
				2	į	ate N
				iei		<u>≅</u>
	.	•		is		=
		. Hope		Etape 4 : Formation des administrateurs et des utilisateurs	Etape 4.1 : Formation des administrateurs (Forfait).	Etape 4.2 : Formation des utilisateurs (Forfait).
		Désignation		Etape 4 : Formation des	Etape 4.1 : Formation de administrateurs (Forfait).	natio
		Ā		۽ ع	등일	[<u></u>
				E 를	\. \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \] ''.
				4 tr	## ## ## ## ## ## ## ## ## ## ## ## ##	4.2
				ညှ 🖆	ġ.Ĕ	e = =
A				ig f	혈통	Etape 4. (Forfait)
				ш	a e	ш=
: 2 '		ž ž		4	1.4	4.2
		٠		•	4	l 4
	Ψ.					

Signé et authentifié par le Soumissionnaire

à (signature du Soumissionnaire)



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU ______

POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

FINANCEMENT:

BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINREX

EXERCICE: 2019

EMPUTATION: 53 06 340010 2022

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Pièce n° 8 : MODELE DE LETTRE COMMANDE

conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019

80/1/09

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

PASSI N° 013/AONO/MINI POUR LA CONCEPTI	EE APRES AP REX/CIPM/201 ON, LA REAL	E N°/LC/MINREX/CIPM PEL D'OFFRES NATIONAL OUV 9 DU, EN PROCEDU ISATION ET LE DEPLOIEMENT RIER AU MINISTERE DES RELA	/ERT RE D'URGENCE, D'UN SYSTEME DE
MAÎTRE D'OUVRAGE : LE	MINISTRE DE	S RELATIONS EXTERIEURES	
TITULAIRE : B.P. : TEL. : N° RC :	IBUABLE :	- - -	
	E BANCAIRI	: A (BANQUE) AGENCE DE	
OBJET:	SYSTEME I	ON, REALISATION ET DEPLO DE GESTION ELECTRONIQUI DES RELATIONS EXTERIEU	E DU COURRIER AU
<u>LIEU</u> :	MINREX/YA	OUNDE	
<u>DELAI D'EXECUTION</u> :		MOIS	
MONTANT:	F	RANCS CFA TOUTES TAXES	COMPRISES
	TOTAL HT	(THT)	
	TVA (19,259	6 ТНТ)	
	TOTAL TTO	(TOTAL TTC = THT + TVA)	
	AIR (2,2% C)U 5,5%THT)	
	NET A MAN	DATER (NAM = THT - AIR)	
FINANCEMENT:	EXERCICE	INVESTISSEMENT DU MINRI ; 2019 N : 53 06 340010 2022	EX
	SOUSCRITE	LE	
	NOTIFIEE, L	E	
	ENREGISTE	EE, LE	•



Entre :		
L'ETAT DU CAMEROUN, représenté par le Ministre des Relations Extérieur	es, ci-après o	lénommé,
« Le Maître d'Ouvrage »,		
		d'une part,
Et		
L"Entreprise/Le Groupement d'Entreprises/Manda	staire	<u> </u>
B.P. : TEL. : N* RC :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
N° CONTRIBUABLE :	• .	•
N° COMPTE BANCAIRE : A (BANQUE) AGENCE DE,		*. • * . • •
() () Dissert of Official (Disserting Chaptele)(Mandata	ira Manelaur	-Mehel M
représenté (e) par son (sa) Directeur Général (Directrice Générale)/Mandata, ci-après dénommé (e),	ire, Monsieur	nvacane :
« Le Prestataire »,	٠.	
		d'autre part,
	٠.	
Il est convenu et arrêté ce qui suit :		

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019

82/109

SOMMAIRE

Titre | : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

<u>Titre II</u>: TERMES DE REFERENCE

Titre III : BORDEREAU DES PRIX

Titre IV: DEVIS QUANTITATIF ET E\$TIMATIF

Insérer CCAP TDR BPU DQE

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019

__

PAS Nº 013/AONO/MI	Page et demière TRE COMMANDE N°/LC/MINREX/CIPM/2019 SEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT INREX/CIPM/2019 DU, EN PROCEDURE D'URGENCE,
POUR LA CONCEPTION	LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MI	INISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES
TITULAIRE :	
B.P. ; TEL. ;	
N° RC :	
N° CONTRIB N° COMPTE	BANCAIRE:
	A (BANQUE) AGENCE DE
OBJET : CONCEPTION, REA DU COURRIER AU M	LISATION ET DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
MONTANT:	FRANCS CFA TOUTES TAXES COMPRISES
	TOTAL HT (THT)
	TVA (19,25%THT)
	TOTAL TTC (TOTAL TTC = THT + TVA)
	AIR (2,2% OU 5,5%THT)
	NET A MANDATER (NAM = THT - AIR)
	VISA ET SIGNATURES
	Lue et acceptée par Le Prestataire
	Yaoundé, le
S	Signée par le Ministre des Relations Extérieures Maître d'Ouvrage
	Yaoundé, le

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 85/109

Enregistrement

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU

POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

FINANCEMENT:

BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINREX

EXERCICE: 2019

IMPUTATION: 53 06 340010 2022

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

<u>Pièce n° 9</u> : MODELES DES PIECES A UTILISER PAR LES SOUMISSIONNAIRES

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019

86/109

Note relative aux modèles de pièces à utiliser

Le soumissionnaire devra compléter et présenter dans son offre, le Modèle de soumission en conformité avec les dispositions contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Il doit fournir une caution de soumission, en utilisant le modèle présenté dans cette pièce.

Les modèles de Cautionnement définitif et de caution d'avance de démarrage ne doivent pas être remplis au moment de la préparation des offres. Seul le Soumissionnaire retenu sera invité à fournir le Cautionnement définitif et la caution d'avance de démarrage, le cas échéant, en conformité avec le modèle présenté dans cette pièce. Tout manquement par le Prestataire à ses obligations, au titre du présent marché, est constitutif d'une cause de saisie du cautionnement définitif, sous réserve que ledit manquement ait été établi par le Maître d'œuvre/Maître d'ouvrage. Dès l'appel dudit cautionnement, le garant est tenu de s'exécuter sans aucune forme de procédure.

-9

SOMMAIRE

- 9.1 MODELE DE DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER
- 9.2 MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION
- 9,3 MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF
- 9.4 MODELE DE GARANTIE BANCAIRE DE RESTITUTION DE L'AVANCE DE DEMARRAGE
- 9.5: MODELE D'ATTESTATION DE DISPONIBILITE
- 9.6 : MODELE DE POUVOIRS AU SIGNATAIRE/MANDATAIRE (EN CAS DE SIGNATURE DE L'OFFRE PAR UNE TIERCE PERSONNE/EN CAS DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES)
- 9.7 : MODELE D'ACCORD DE GROUPEMENT



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES 9.1 : MODELE DE DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER Je soussigné, Nationalité : _____, Domicile : _____, Fonction : _____ En vertu de mes pouvoirs (préciser la qualité), après avoir pris connaissance de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 du _____ pour la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures Déclare par la présente, l'intention de soumissionner pour cet Appel d'Offres.

Signature, nom et cachet du Prestataire

-9

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU

POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE : GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

9.2 : MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION___, « le Maître d'Ouvrage ». Adressée à ____, ci-dessous désigné « le Soumissionnaire », a soumis Attendu que le Prestataire ____ _____, ci-dessous désigné « le Soumissionnaire », a soumis _____ pour la conception, la réalisation et le déploiement d'un son offre en date du _____ système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures, objet de l'Appel d'Offres n° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 du _____ ci-dessous désignée « offre », et pour laquelle il doit joindre une caution de soumission équivalente à Francs CFA, , représenté(e)s par , ci-dessous désigné(e) Nous Banque(Compagnie d'assurances) », déclarons garantir le palement au Maître d'Ouvrage de la somme maximale de Francs CFA, que la Banque(Compagnie d'assurances) s'engage à régler intégralement au Maître d'Ouvrage, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires. Les conditions de cette obligation sont les suivantes : Si le Soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission : Ou Si le Soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution de la Lettre Commande par le Maître d'ouvrage pendant la période de validité :

- manque à signer ou refuse de signer la Lettre Commande, alors qu'il est requis de le faire;
 - manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif de la Lettre Commande, comme prévu dans celle-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande, le Maître d'Ouvrage notera le montant qui lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'ouvrage pour la remise de l'offre. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité de l'offre. Toute demande du Maître d'ouvrage tendant à la faire jouer devra

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 90/10

parvenir à la Banque(Compagnie d'assurances), par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authenti	ifié par la Banque(Co	mpagnie
d'assurances)		
à	, le	
(signature de la E	Banque(Compagnie	
d'assurances))		

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU

POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

9.3 : MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF Banque(Compagnie d'assurances) : Référence de la caution : n° _ Adressée à (indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse) Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage ». (nom et adresse du Prestataire), ci-dessous désigné « le Attendu que Prestataire», s'est engagé, en exécution de la Lettre Commande n°_____/LC/MINREX/CIPM/2019 désignée « la Lettre Commande », à réaliser la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures, Attendu qu'il est stipulé dans la Lettre Commande que le Prestataire remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à trois pour cent (3%) du montant de la Lettre Commande correspondant, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions de la Lettre Commande, Attendu que nous avons convenu de donner au Prestataire ce cautionnement, _____ (nom et adresse de la Banque(Compagnie d'assurances)), représentée par (noms des signataires), ci-dessous désignée « la Banque(Compagnie d'assurances) », nous engageons à payer au Maître d'ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci . déclarant que le Prestataire n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre de la Lettre Commande, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de Francs CFA. Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification à la Lettre Commande ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement. Le présent cautionnement définitif entre en vigueur dès sa signature et dès notification au Prestalaire, par le Maître d'Ouvrage, de l'approbation de la Lettre Commande, Il sera libéré dans un délaimaximat d'un (01) mois à compter de la date de recette de la Prestation. Après cette date la caution deviendra sans objet et devra nous être retournée sans demande expresse de notre part.

Conception: realisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 — 92/109

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la Banque(Compagnie d'assurances) pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la Banque(Compagnie
d'assurances)
à le
(signature de la Banque(Compagnie
d'assurances))



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU

POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

9.4 : MODELE DE GARANTIE BANCAIRE DE RESTITUTION DE L'AVANCE DE DEMARRAGE

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Banque(Compagnie d'assurances)):	
Référence de la caution : n°	,	
Adressée à (indiquer le Maître d'Od'Ouvrage ».	Duvrage et son adresse) Cameroun, ci-dessous dé	signé « le Maître
désignée « la Lettre Commande »	(nom et adresse du Prestataire), ci-dess écution de la Lettre Commande n°/LC/MIN », à réaliser la conception, la réalisation et le dé e du courrier au Ministère des Relations Extérier	REX/CIPM/2019 ploiement d'un
une caution bancaire, d'un montan comme garantie de restitution de l' Francs CFA	Lettre Commande que le Prestataire remettra au M nt égal à vingt pour cent (20%) du montant de la Le l'avance de démarrage consentie au Prestataire po	ettre Commande,
Attendu que nous avons convenu o	de donner au Prestataire cette caution,	
d'ouvrage, dans un délai maximu sans pouvoir différer le paiement somme qui pourrait être due par le de la présente caution, soit	(nom et adresse de la Bar (noms des sign (Compagnie d'assurances) », nous engageons à um de huit (08) semaines, sur simple demande é ni soulever de contestation pour quelque motif q le Prestataire au Maître d'Ouvrage jusqu'à concurre Francs CFA. Ingement ou additif ou aucune autre modificat ne obligation quelconque nous incombant en verte la présente à la notification de toute modificat utielle ou totale de la présente caution fera l'o ge à la Banque(Compagnie d'assurances) avec acc	ataires), payer au Maître crite de celui-ci, ue ce soit, toute ence du montant ion à la Lettre u de la présente ation, additif ou bjet d'une lettre
L'original de la présente caution se Cette caution sera libérée lorsque Toutefois des mainlevées partielle cette avance.	era en vigueur à la date du paiement de l'avance de era conservé par le Chef de Service. le montant de l'avance aura été restitué en totalité, es pourront être délivrées au fur et à mesure de caution deviendra sans objet et devra nous être	la restitution de

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019

La loi ainsi que la juridiction applicable à la garantie sont celles du Cameroun.

La présente caution est soumise pour sor interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU

POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE
GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS
EXTERIEURES

9.5 : MODELE D'ATTESTATION DE DISPONIBILITE

Objet : Appel d'Offres National Ouvert n° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019
du ______ en procédure d'urgence, pour la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations
Extérieures.

Je soussigné, ______, (préciser norm & prénom, ainst que la qualification), atteste de ma disponibilité pour occuper le poste de ______, au sein du ______ dans le cadre de l'Appel d'Offres cité en objet au cas où le Soumissionnaire ______ serait attributaire de la Lettre Commande.

Falt à Yaoundé, le ______

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM) APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES 9.6 : MODELE DE POUVOIRS AU SIGNATAIRE/MANDATAIRE (EN CAS DE SIGNATURE DE L'OFFRE PAR UNE TIERCE PERSONNE/EN CAS DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES) Je soussigné, Mme/M. , délivrée le_____ à ____, Titulaire de la CNI n° Directeur Général de (Entreprise mandante) Demeurant à _____, BP __ Donne par la présente, pouvoirs à Mme/M Titulaire de la CNI n°______, délivrée le Profession/fonction _____/Directeur Général de _____(Entreprise mandataire) , BP _____, Tél. : ___ Demeurant à (Entreprise mandante)/du Groupement Pour être mandataire de solidaire/conjoint constitué par les entreprises (préciser les raisons sociales des deux sociétés) , dans le cadre de l'Appel d'Offres N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 du _____ pour la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures, et En conséquence, assister à toutes réunions, prendre part à toutes délibérations, procéder à tous votes, signer tous procès-verbaux, tous contrats, toutes offres et toutes pièces, se substituer et généralement, faire le nécessaire dans le cadre du présent Appel d'Offres et de la Lettre Commande éventuelle subséquente. En foi de quoi le présent acte de pouvoir est établi pour servir et valoir ce de droit. Le Mandant, (Nom, Prénom, signature et cachet précédé de la mention manuscrite « Bon pour pouvoirs » Légalisation

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 97/109

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU	
POUR	R LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES EXTERIEURES	'UN SYSTEME D RELATIONS
	有有有些实实实有之为为公司是	· · .
9.7 M O	DELE D'ACCORD DE GROUPEMENT	
1-	Noms et adresses des partenaires du Groupement solidaire/conjoint:	
2-	Noms et adresses des institutions bancaires du Groupement :	
3-	Rôle de chaque associé :	
	PRECISER LA NATURE DES TACHES DE CHAQUE MEMBRE DU G	ROUPEMENT
4-	Nature du Groupement :	
	Groupement solidaire/conjoint pour la conception, la réalisation et le système de gestion électronique du courrier au Ministèr Extérieures, objet de l'Appel d'Offres National 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 du, en procédure	e des Relation Ouvert N
5-	Mandataire :	
	NOM ET ADRESSE DU MANDATAIRE	
6-	Clé de répartition des paiements (le cas échéant)	
	POURCENTAGE DE PAIEMENT DE CHAQUE MEMBRE DU GROUP	PEMENT

onception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019

SIGNATURE DE TOUS LES MEMBRES DU GROUPEMENT

Signature

->

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -- Travail -- Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

MINISTERE DES RE	LATIONS EXTERIEURES
COMMISSION INTERNEDE P	ASSATION DES MARCHES (CIPM)

APPEL D'O N° 013/AONO/MINREX/0	FFRES NATIONAL OUVERT
GESTION ELECTRONIQUE DU	SATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

·	INANC <u>EMENT</u> :
EXERCIC	D'INVESTISSEMENT DU MINREX E : 2019 ION : 53 06 340010 2022
	去妆业务州北南州农州市南南市
DOSSI	ER D'APPEL D'OFFRES
	受到收购的专有的 有有的
PIECE Nº 10 : JUSTI	FICATIFS DES ETUDES PREALABLES

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 99/109



Le Ministère des Relations Extérieures, composé d'une Administration Centrale et des Missions Diplomatiques, envisage à moyen terme de se moderniser véritablement en s'arrimant de manière concrète et définitive aux technologies de l'information et de la communication.

A cet égard, il s'est doté d'un schéma directeur informatique dont la mise en œuvre se faitprogressivement en fonction des priorités et des disponibilités budgétaires.

Au titre de l'Exercice 2019, il bénéficie de la dotation de 40 000 000 de Francs CFA pour la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier.

Les études préalables du projet, effectuées par la Cellule des Nouvelles Technologies et de la Cryptographie en liaison avec la Sous-Direction du Courrier, du Chiffre et de Liaison, ont donné lieu à l'établissement des Termes de Référence comprenant entre autres :

- Le contexte-justification;
- Les objectifs visés ;
- Les résultats attendus :
- La description de la prestation;
- Le calendrier et le chronogramme d'exécution ;
- Les livrables :
- Le profil du Prestataire à recruter.

Après maturation, la Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance a procédé à l'établissement du présent Dossier d'Appel d'Offres en vue du recrutement du Prestataire pour la dotation du MINREX, dans les conditions les meilleures, d'une solution intégrée de gestion électronique du courrier (GEC), de gestion électronique des documents (GED), de système d'archivage électronique (SAE) des documents et d'une application de suivi des traitements des dossiers en ligne.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM) APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINREX EXERCICE: 2019 IMPUTATION: 53 06 340010 2022 Pièce nº 11 : LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 101/109

LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREEES ET HABILITÉES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

I. BANQUES

- 1- Afriland First Bank (First Bank) BP 11834 Yaoundé
- 2- Banque Atlantique du Cameroun (BACM) BP 2933 Douala
- 3- Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) BP 12962 Yaoundé
- 4- Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK) BP 600 Douala
- 5- Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) BP 1925 Douala
- 6- Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun) BP 4593 Douala
- 7- Citi Bank Cameroon (CITIGROUP) BP 5571 Douala
- 8- Commercial Bank-Cameroun (CBC) BP 4004 Dougla
- 9- Ecobank Cameroun (ECOBANK) BP 582 Douala
- 10- National Financial Credit Bank (NFC BANK) BP 6578 Yaoundé
- 11- Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun) BP 300 Douala
- 12- Société Générale Cameroun (SGC) BP 4042 Douala
- 13- Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) BP 1784 Douala
- 14- Union Bank of Cameroun PLC (UBC) BP 15569 Douala
- 15- United Bank for Africa (UBA) BP 2088 Douala

II. COMPAGNIES D'ASSURANCES

- Activa Assurances BP 12970 Douala.
- 2- Assurance et Réassurance Africaine (AREA) S.A. BP 18404 Douala
- 3- Atlantique Assurances S.A. BP 2933 Douala
- 4- Beneficial General Insurance S.A. BP 2328 Douala
- 5- Chanas Assurances BP 109 Douala
- 6- CPA S.A, BP 54 Douala
- 7- Nsia AssurancesS.A. BP 2759 Douala
- 8- Pro Assur S.A. BP 6650 Douala
- 9- SAAR S.A. BP 1011 Douala
- 10- Saham Assurances S.A. BP 11395 Douala
- 11- Zenithe Insurance BP 1130 Yaoundé



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

MANAGEDE DES DE	LATIONS EXTERIEURES
MINISTERE DES RE	EATIONS EXTENIEURES
COMMISSION INTERNE DE P	ASSATION DES MARCHES (CIPM)
	考长在矢尖境费购有女卖卖金收在童
APPEL D'O N° 013/AONO/MINREX/6	FFRES NATIONAL OUVERT
POUR LA CONCEPTION, LA REALI GESTION ELECTRONIQUE DU	SATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
	荷尔市学士生生素介有有有
BUDGET EXERCIO	ION : 53 06 340010 2022
DOSS	IER D'APPEL D'OFFRES

<u>PIECE N° 12</u> : G	RILLE D'EVALUATION DES OFFRES
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Control of the Contro	

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 103/109

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	
N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU	

POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES

GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES	٠.
Entreprise/Groupement d'Entreprises :	·.· - ··

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s);
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années ou existence de l'entreprise sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié.

2. Critères essentiels

A.1 Chef de l	Mission ; 12,25	points					Note attribuée	Note maximale
Nom:	•	<u> </u>	•					
A.1.1 Format	lon de base (01	point)	A	utre	Bacc+5 en Inf ou en gestion équiva	ou diplôma		
attestation de	e conforme du di présentation de estation de dispo	l'original du	Non jointes	Jointes	Non jointes	Jointes .	: :	
Note			Zéro de A.1.1 à A.1.6	Zéro de A.1.1 à A.1.6	Zêro de A.1.1 à A.1.6	1		1
A.1.2 Expérie	ence dans la do	maine informatiqu	ie (01,25 point)					
Durée	≤5ans	> 5 ans et ≤ 7 ans	> 7 ans et ≲ 10 ans	> 10 ans				:
Note	Carrier Company	0,5	0,75	1,25	:		· · ·	1,25

longeption, réalisation et dépholement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 👚 104

4.1.3 Experie points)	ence dans la con	ception, l'admini				s a imormatioi	18 (02,5	Note attribuée	Note maximale
Durée	≾ 2 ans	> 2 ans et ≤ 3 ans	> 3 ans et ≤ ans	5 >	5 ans et ≤ 7 ans_	> 7 ans			
Note	Ð	0,5	1		1,5	2,5			2,5
1.4 Disportans la techr	ibilité des certifi cologie du progie	cations en mana del proposé (03,5	gement des p i pol <u>nts)</u>	orojets	s et ISO 9001 et	expérience pra	stique		
Certification/ expérience	Non disponibilité	Expérience pratique dans ta technologie du progiciel proposé	Certification en managemen des projets	nt	Certification (SO 9001				
Note	0	1	1	\perp	2				4
A.1.5 Expérie	ince comme Che	rf de Mission (02	points)						
Durée	< 2 ans	2 ans	3 å 4 ans		4 ans et plus				
Note	0,5	1	1,5		2				2
A.1.6 Nombr	e de projets sim	ilaires réalisés (0	1,5 point)						
Nombre	<3	≥3el<5	≥5el<7		≥7			<u> </u>	
Note	. 0	0,5	1		1,5				1,5
	· · ·						TOTAL A.1		12,25
	en archivage (ar	chiviste): 06,75	points					Note attribuée	Note maximak
Nom:									
A.2.1 Forma	tion de base (01			Aut	re	Bacc+3 au Informatique ou diplôme	, archivage		
Copie certifié attestation de	e conforme du di présentation de lestation de dispo	plôme • l'original du	Non Jointe	s :	Jointes	Non jointes	Jointes		
Note			Zéro de A2 à A.2.5	2.1	Zéro de A.2.1 à A.2.5	Zéro de A.2.1 à A.2.5	1		1
A.2.2 Expéri	ence dans le do	maine informatiq	ue (01,25 po	nt)					1
Durée	≤ \$ ans	> 5 ans et ≤ 7 ans	> 7 ans et 10 ans	:≤	> 10 ans			<u> </u>	<u> </u>
Note	. 0	0,5	0,75		1,25		<u> </u>	<u> </u>	1,25
A.2.3 Expe	ience dans le do	omaine des archi	ves et de la d	locum	entation (02,5 p	ooints)			
Duree	< 5 ans	5 ans	> 5 ans et :	≤ 7	> 7 ans eL ≤ 10 ans	> 10 ans			
Note	. 0	· 1	1,5		2	2,5		ļ	2,5
A.2.4 Expe	rience dans l'éla	boration des logi	ciels de gest	ion de	e courrier et de	documents (0		Note attribués	Note maxima
Durée	< 1 an	. 1 an	2 à 3 ans		4 ans	5 ans	6 ans et plus		1
Note	. 0	0,25	0,5	\perp	1	1,25	1,5	┼	1,5
A.2.5 Nomb	re de projets sir	nilaires réalisés (0,5 point)					 	+-
Nombre	<3	≥3 et < 5	≥5el<7	'丰	≥7		 	₩-	
. 110								1	. 66
Note	0	0,15	0,25	Щ.	0,5	<u> </u>	TOTAL A.2		0,5 6,75



105/109

A.3 - For	mateur principal :	: 03 points					Note attribuée	Note maximak
Nom:								40
A.3.1 Fon	mation de base (0	1 point)	Α	utre	Bacc+5 en in	formatique		
attestation	lifiée conforme du d de présentation d attestation de disp	e l'original du	Non Jointes	Jointes	Non jointes	J ointes		·
	Note		Zéro de A.3.1 à A.3.2	Zéro de A.3.1 à A.3.2	Zéro de A.3.1 à A.3.2	01		1
A.3.2 Exp point)	érience dans la fo	rmation des adm		u des utilisateurs	des logicieis de	gestion (02		
Durée	< 5 ans	5 ans	> 5 ans et ≤ 7 ans	> 7 ans et ≤ 10 ans	> 10 ans			
Note	0	0,5	1	1,5	2			- 2
						TOTAL A.3		3
A.4 - Exp	ert de maintenan	ce pendant la péri	iode de garantie	: 03 points			Note attribuée	Note maximak
Nom:								
A.4.1 For	nation de base (0	1 point}		utre .	Bacc+3 en m informatique			
attestation	ifiée conforme du c de présentation de altestation de disp	e l'original du	Non jointes	Jointes	Non Jointes	Jointes		*. ·
Note			Zéro de A.4.1 à A.4,2	Zéro de A,4,1 à A.4.2	Zéro de A.4.1 à A.4.2	1		1
А.4.2 Ехр	érience dans la m	aintenance des é	quipements info	rmatiques et des		Int}	-	
Durée	< 5 ans	5 ans	>5ansel≤7 ans	> 7 ans et ≤ 10 ans	> 10 ans	. ·		٠. ٠
Note	0	0,5	1 1	1,5	2	L	<u> </u>	2
						TOTAL A.4		3
						TOTAL A		25
B Qualité	de l'offre, organis	ation, méthodolo	gie et planning o	d'exécution de la	Prestation (25 p	oints)	Note attribuée	Note maximak
B.1 Qualit	ė de l'offra (03 pc	oints)				'		
B.1.1 Age	ncement et rejiurs	(01 point)					<u> </u>	·
Etat	Non-respect ordre ou	Respect ordre			: 	· . *		-: .: .:
Luat	mauvaise reliure	et bonne reliure						
Note	0	1		:	*	<u> </u>	· ·	-1-
3.1.2 Inter	calaires (01 poin	0						
Elat	Absence d'un intercalaire ou intercalaire de couleur blanche	Intercalaire de couleur systématique						
	Cooleor blanking					: :	, .	. ,

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019 106/109

	<u> </u>				Note	Note
B.1.3 Lisi	bilité (01 point)				attribués	maximale
Elat	Médiocre	Moyenne	Bonne			
Note	0	0,5	1	<u> </u>		1
	·	·		TOTAL B.1		3
B.2 Méth	odologie d'exécu	tion (14 points)			Note attribuée	Note <u>maximate</u>
B,2.1 Con	npréhension de l'o	bjectif de la mission	maîlrise qua	ité, délai et coût (01 point)		<u> </u>
B,2.2 Ana	lyse critique des T	FDR (01 point)				1
B.2.3 Mét	hodologie de colle	cte et d'analyse des	données (03 :	points)		3
B.2.4 Met	hodologie de cond	ception du système (C	3 points)			3
B.2.5 Mét	hadologie d'impléi	mentation du systèm	e (02 points)			2
B.2.6 Mét système (hodologie de mise et des utilisateurs :	e en œuvre de la forn à son utilisation (03 p	nation des info mints)	rmaticiens à l'exploitation et à l'administration du		3
		e en œuvre du servic		(01 point)	:	1
		·		TOTAL B.2		14
B.3 Orga	nisation (04 poin	ts)				_
		mission (cohérence a	vec les objec	tifs) (01 paint)		1
				mise en œuvre (01 point)		1
				s et modalités de mise en œuvre (01 point)		1
		se exécutoire (01 poi				1
B.3.4 Des	scribitori ne la biva	se exercitore (o) por	,	TOTAL B.3		4
2.42						
	ning (04 points)					0,5
		graphique (0,5 point				0,5
	<u> </u>	de la prestation (0,5 p				1
		es avec les TDR (01)		TDD (D2 - late)	 	2
B.4.4 Col	hérence des interv	ventions des expens	avec les miss	ons inscrites aux TDR (02 points) TOTAL B.4		4
	<u> </u>	<u></u>	 .	TOTAL B		25
C Resso	urces matérielles	s et logistiques à m	obiliser (20 p		Note attribuée	Note maximale
C.1 Maté	riel Informatique	en possession (07	paints)			
				ateur de bureau complet si justificatif présenté)		2
		l correspondant (03		• 		3
				nt/ordinateur portable si justificatif présenté)		2
I C.1.3 4 (
C.1.3 4 C		· ·		TOTAL C.1		7
					_	7
C.2 Mob	ilier de bureau ei	n possession (04 po	oints)	TOTAL C.1	_	7
C.2 Mob	ilier de bureau ei	n possession (04 po	oints)	TOTAL C.1		
C.2 Mob	ilier de bureau el bilier de bureau (n possession (04 po 1 point/mobilier d'un	pints) poste de trava	TOTAL C.1		4_
C.2 Mob	ilier de bureau e Sbilier de bureau (èriel de reprograf	n possession (04 pa 1 point/mobilier d'un phie en possession	pints) poste de travi (OZ point)	TOTAL C.1		4_
C.2 Meb C.2.1 Mc C.3 Mate C.3.1 Ph	ilier de bureau en bilier de bureau (ériel de reprograf otocopieur (01 po	n possession (04 po 1 point/mobilier d'un phie en possession int si justificatif prése	pints) poste de travi (OZ point)	TOTAL C.1		4
C.2 Meb C.2.1 Mc C.3 Mate C.3.1 Ph	ilier de bureau en bilier de bureau (ériel de reprograf otocopieur (01 po	n possession (04 pa 1 point/mobilier d'un phie en possession	pints) poste de travi (OZ point)	TOTAL C.1 ail si justificatif présenté) TOTAL C.2		4 4
C.2 Mob C.2.1 Mo C.3 Mate C.3.1 Ph C.3.2 Sc	ilier de bureau el bilier de bureau (ériel de reprograj otocopieur (01 point si	n possession (04 po 1 point/mobilier d'un phie en possession int si justificatif prése justificatif présenté)	poste de travi (OZ point) (nté)	TOTAL C.1 iil si justificatif présenté) TOTAL C.2 TOTAL C.3		1 1
C.2 Mob C.2.1 Mo C.3 Mate C.3.1 Ph C.3.2 Sc	ilier de bureau el bilier de bureau (ériel de reprograj otocopieur (01 point si	n possession (04 po 1 point/mobilier d'un phie en possession int si justificatif prése	poste de travi (OZ point) (nté)	TOTAL C.1 iil si justificatif présenté) TOTAL C.2 TOTAL C.3		1 1 2
C.2 Mob C.2.1 Mo C.3 Mate C.3.1 Ph C.3.2 So C.4 Mate	ilier de bureau el bilier de bureau (ériel de reprograf otocopieur (01 po anner (01 point si ériel de vidéo pro	n possession (04 po 1 point/mobilier d'un phie en possession int si justificatif prése justificatif présenté)	poste de travi (OZ point) inté)	TOTAL C.1 iil si justificatif présenté) TOTAL C.2 TOTAL C.3		1 1
C.2 Mob C.2.1 Mo C.3 Mate C.3.1 Ph C.3.2 Sc C.4 Mate C.4.1 Vi	ilier de bureau el bilier de bureau (ériel de reprograf otocopieur (01 point si eniet de vidéo pro déo projecteur (01	n possession (04 po 1 point/mobilier d'un phie en possession int si justificatif prése justificatif présenté) pjection en possess	poste de travi (02 point) (02 point) (02 point) ésenté)	TOTAL C.1 iil si justificatif présenté) TOTAL C.2 TOTAL C.3		1 1 2

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, avût 2019



C.5.1 Lpr		s (05 points)					Note attribuée	. Note maximale
	aux abritant le siè	ge (03 points)	***				- CLUIDACO	·
C.5.1.1 Dx	escription détaillée	(01 point si dispon	ible)				1	1:
C.5.1.2 Ca	ertificat de propriété	ou contrat de bai	(02 points si dis	ponible)				2
C.5.2 May portables	rans de communi et un téléphone t	cation en posses: fixe au siège prés	sion (01 point si sentés)	justificatifs d'au	moins quatre tél	éphones		1
C.5.3 Véh des trans	icule de liaison en ports présentée)	n possession (01	point si copie ca	arte grise certifié	e par le service d	ompétent		1
			•			TOTAL C.5		5
	·					TOTAL C		20
D Référen	ices au cours des	cinq (05) dernièr	es années (20 p	oints)			Note attribués	Note maximals
D.1. Expé	rience dans la ré	alisation des pres	tations informa	tiques (05 points)			
Durée	< 2 ans	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus		·	
Note	1	2	3	4	5			5 ·
D.2 Activit	lés de réalisation	des prestations i	nformatiques (0	S points)				
Nombre projets	< 2	2	3	4	5 et plus		٠	
Note	1	2	3	4	5			5
des docur	nents (GED), de s	de logiciel de ges ystème d'archiva ossiers en ligne (2	ge électronique	(SAE) des docus	nents ou d'appli	cation de		· ·
Note	<u> </u>			1 "	o et prus	1		
Lacot A	1	2	3	4	· · ·		<u> </u>	5
D.4 Monta électroniq	nts des activités : us des document	2 d'élaboration de l s (GED), de systè raitements des do	ogiciel de gestione me d'archivage	4 on électronique o électronique (SA	5 lu courrier (GEC	, de gestion its ou		5
D.4 Monta é lectroniq d'applicati Montant de contrat exécuté en millions	nts des activités ue des document on de suivi des t	d'élaboration de l s (GED), de systè	ogiciel de gestione me d'archivage	4 on électronique o électronique (SA	5 lu courrier (GEC	, da gestion its ou		
D.4 Monta é lectroniq d'applicati Montant de contrat exécuté en millions de Francs	nts des activités ue des document ion de suivi des t	d'élaboration de l s (GED), de systè raitements des do	ogiciel de gestio me d'archivage essiers en ligne	4 on électronique o électronique (SA (05 points)	5 tu courrier (GEC) LE) des documen	, da gestion its ou		
D.4 Monta é lectroniq d'applicati Montant de contrat exécuté en millions de Francs CFA	nts des activités ua des document ion de suivi des t ≥20 et <25	d'élaboration de l s (GED), de systè raltements des de ≥25 et <30	ogiciel de gestieme d'archivage essiers en ligne ≥30 et <35	4 on électronique c électronique (SA (05 points) ≥35 et <40	5 lu courrier (GEC LE) des documen	i, de gestion its ou		
D.4 Monta éfectroniq d'applicati Montant de contrat exécuté en millions de Francs CFA Note	nts des activités us des document on de suivi des tr ≥20 et <25	d'élaboration de l s (GED), de systè raltements des de ≥25 et <30	ogiciel de gestie me d'archivage essiers en ligne ≥30 et <35	4 on électronique of électronique (\$A (05 points) ≥35 et <40	5 tu courrier (GEC) LE) des document ≥40	its ou	Note attribuée	5 20 Note
D.4 Monta éfectroniq d'applicati Montant de contrat exécuté en millions de Francs CFA Note	nts des activités us des document ion de suivi des tr ≥20 et <25 1	d'élaboration de l s (GED), de systè raitements des do ≥25 et <30	ogiciel de gestieme d'archivage pasiers en ligne ≥30 et <35 3	4 on électronique de électronique (SA (05 points) ≥35 et <40 4 gne de crédit (10	5 tu courrier (GEC) LE) des document ≥40 5 points)	its ou		5 20 Note
D.4 Monta éfectroniq d'applicati Montant de contrat exécuté en millions de Francs CFA Note	nts des activités us des document ion de suivi des tr ≥20 et <25 1	d'élaboration de l s (GED), de systè raitements des do ≥25 et <30 2 ces financières o portant à la réalis	ogiciel de gestieme d'archivage pasiers en ligne ≥30 et <35 3 u accès à une li	4 on électronique de électronique (SA (05 points) ≥35 et <40 4 gne de crédit (10	5 tu courrier (GEC) LE) des document ≥40 5 points)	TOTAL D		5 20 Note
D.4 Monta é lectroniq d'applicati Montant de contrat exécuté en millions de Francs CFA Note Disponit E.1 Chlffre	nts des activités us des document on de suivi des t ≥20 et <25 1	d'élaboration de l s (GED), de systè raitements des do ≥25 et <30 2 ces financières o portant à la réalis	ogiciel de gestieme d'archivage pasiers en ligne ≥30 et <35 3 u accès à une li	4 on électronique (électronique (SA (05 points) ≥35 et <40 4 gne de crédit (10 tions informatique	5 du courrier (GEC) LE) des documen ≥40 5 points) ues (03 points)	TOTAL D		5 20

Conception, réalisation et déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au MINREX, août 2019

4

108/109

		Note attribuée	Note maximale
E.2 Attestation de capacité de préfinancement (l' organisme financier de premier rang agréé par le	03 points si délivrée par un établissement bançaire ou un e MINFI)		3
E.3 Montant de la capacité de préfinancement de ou égal à vingt-quatre millions (24 000 000) de Fi	ecliné par cité attestation (04 points si montant supérieur rancs CFA)		4
	TOTAL E		10
	RÉCAPITULATIF DES NOTES		
		Note	Note maximal
ÉVALUATI	EURS: Total A		25
	Total B	·	25
	Total C		20
	Total D	\vdash	20
	Total E		10
	TOTAL GENERAL		100

